

RAPPORT DE DURABILITÉ 2025



Norme volontaire VSME
Module de base +
Module complémentaire


**CREDIT
LOGEMENT**
GARANTIR VOTRE SÉRÉNITÉ

Ce document dispose d'une navigation interactive sur le sommaire et sur chaque page

SOMMAIRE  

- 01 ÉDITO
- 02 INFORMATIONS GÉNÉRALES
- 03 ENVIRONNEMENT
- 04 SOCIAL
- 05 GOUVERNANCE

SOMMAIRE

01 ÉDITO

02 INFORMATIONS GÉNÉRALES

B1.	Base de préparation	06
B2.	Pratiques, politiques et initiatives futures pour la transition vers une économie plus durable	07
C1.	Stratégie : modèles d'affaires et durabilité	08
C2.	Description des pratiques, des politiques et des initiatives futures pour la transition vers une économie plus durable	20

03 ENVIRONNEMENT

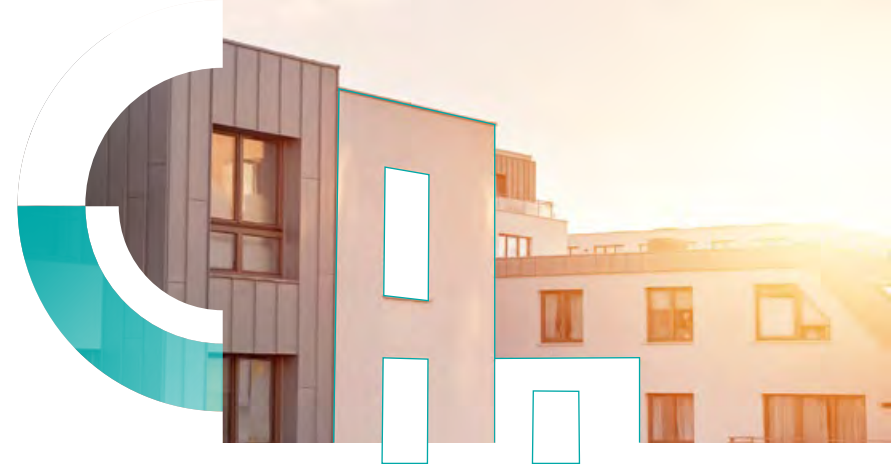
B3.	Énergie et émissions de gaz à effet de serre	22
B4.	Pollution de l'air, de l'eau et du sol	24
B5.	Biodiversité	24
B6.	Eau	24
B7.	Utilisation des ressources, économie circulaire et gestion des déchets	25
C3.	Objectifs de réduction des GES et transition climatique	27
C4.	Risques climatiques	29

04 SOCIAL

B8.	Main-d'œuvre - Caractéristiques générales	34
B9.	Main-d'œuvre - Santé et sécurité	37
B10.	Main-d'œuvre - Rémunération, négociation collective et formation	39
C5.	Autres caractéristiques (générales) de la main-d'œuvre	41
C6.	Information supplémentaire sur l'effectif - Politiques droits humains et process mis en place	43
C7.	Incidents négatifs graves en matière de droits de l'homme	45

05 GOUVERNANCE

B11.	Condammations et amendes pour corruption	54
C8.	Revenus de certains secteurs et exclusion des indices de référence de l'UE	54
C9.	Taux de diversité hommes-femmes au sein de l'organe de gouvernance	54



Depuis plus de cinquante ans,

Crédit Logement inscrit la responsabilité sociale et sociétale au cœur de sa mission : faciliter l'accès à la propriété de manière responsable, en préservant durablement la solvabilité des emprunteurs. Cette vision, fondée sur l'équilibre entre utilité économique et impact social, s'est renforcée au fil des décennies.

Depuis 2021, Crédit Logement a choisi de rendre encore plus visibles ses engagements en matière de durabilité, en adoptant une démarche de transparence destinée à témoigner des efforts entrepris. Cette ouverture renforce le dialogue avec l'ensemble de ses parties prenantes dans un contexte économique, social et climatique en constante mutation. Elle témoigne aussi de la volonté de l'entreprise d'anticiper les transformations du marché immobilier et de s'y adapter.

Cette ambition prend forme à travers une démarche RSE structurée, portée avec conviction par la Direction Générale et alimentée par l'implication quotidienne de toutes les équipes. Les actions menées, les progrès réalisés et les projets qui émergent illustrent la dynamique collective qui anime l'entreprise.

Cette année marque par ailleurs une étape symbolique : **Crédit Logement célèbre un demi siècle d'existence.** Cinquante années au cours desquelles l'entreprise a su évoluer, innover et s'adapter, tout en restant fidèle à sa mission première. Ce cap historique rappelle non seulement la solidité de son modèle, mais aussi la force de l'engagement de celles et ceux qui l'ont fait grandir. C'est grâce à l'implication des collaborateurs, à leur expertise et à leur sens du service que Crédit Logement a pu construire cette histoire et continue aujourd'hui d'en écrire la suite.

La réalisation de ce rapport est l'occasion de remercier chacun pour sa contribution et de réaffirmer une ambition partagée : continuer à bâtir ensemble un futur durable et positif.

Jean-Marc Vilon
Directeur Général



Bonne
lecture
à tous !



02

INFORMATIONS GÉNÉRALES

B1. BASE DE PRÉPARATION

Crédit Logement est une société de financement spécialisée dans la garantie de prêts immobiliers aux particuliers, supervisée par l'ACPR.

Avec 319 salariés en 2025, l'entreprise se situe en dessous du seuil de 1 000 salariés et en dessous du seuil de 450 M€ de chiffre d'affaires net introduit par la directive Omnibus et n'est donc plus soumise à la CSRD.

Néanmoins, dans un souci de transparence et en réponse aux attentes croissantes de ses actionnaires bancaires, de l'ACPR et de ses partenaires, Crédit Logement a adopté volontairement la norme VSME (Voluntary Sustainability Reporting Standard for non-listed small and medium-sized enterprises) publiée par l'EFRAG et recommandée par la Commission européenne depuis juillet 2025, pour structurer de manière cohérente, progressive et comparable son reporting de durabilité.

Le présent document a pour objet d'appliquer le module de base (indicateurs B1 à B11) ainsi que le module complet (C1 à C9) de la norme VSME à Crédit Logement, en identifiant pour chaque exigence, les données disponibles, les évolutions ainsi que les actions menées.

Ce rapport sur le développement durable couvre l'année civile 2025.

Il est établi sur une base consolidée et couvre les activités combinées des entités suivantes :

- ⦿ **Crédit Logement ;**
- ⦿ **SNC Foncière Sébastopol (unité non employeuse).**

Ces deux entités juridiques sont gérées et exploitées conjointement et sauf indication contraire, toutes les informations divulguées s'appliquent au groupe dans son ensemble.

Forme juridique de l'entreprise

S.A. à Conseil d'Administration

Date de création

1975

Code NACE/NAF

64.92Z (Autres distributions de crédit)

Taille du bilan en M€

13 005 093 635 €

Chiffre d'affaires en M€

440 214 214 €

Effectif au 31/12/2025

319

Pays où sont exercées les principales activités

FRANCE

Emplacement du site

Paris - 3^{ème} arrondissement

B2. PRATIQUES, POLITIQUES ET INITIATIVES FUTURES POUR LA TRANSITION VERS UNE ÉCONOMIE PLUS DURABLE

Crédit Logement a engagé depuis plusieurs années une démarche ESG structurée visant à réduire ses impacts environnementaux, renforcer ses engagements sociaux et consolider une gouvernance responsable.

Sur le volet environnemental, l'entreprise mène des actions destinées à réduire ses consommations énergétiques, optimiser ses équipements et renforcer sa sobriété numérique. Elle déploie progressivement des indicateurs de suivi des émissions de gaz à effet de serre indirectes (scopes 2 et, partiellement, 3).

Cette démarche s'accompagne de politiques spécifiques encadrant les déplacements professionnels, les notes de frais et les achats responsables : limitation des trajets à forte empreinte carbone, promotion du recours à la visioconférence, règles renforcées de sobriété concernant les dépenses professionnelles et sélection de fournisseurs intégrant des critères ESG.

Par ailleurs, l'entreprise conduit des travaux d'aménagement dans le cadre de la transition vers le flex office, afin d'optimiser l'utilisation des espaces, améliorer l'environnement de travail des collaborateurs et réduire les besoins énergétiques des locaux.

Cette dynamique est complétée par la modernisation du parc informatique, l'usage d'outils dématérialisés pour limiter le papier et la sélection de prestataires intégrant des critères RSE.

Sur le plan social, Crédit Logement s'appuie sur une politique RH axée sur l'égalité de traitement, la qualité de vie au travail et la prévention des risques psychosociaux. L'entreprise propose un programme de formation continue et veille à maintenir un environnement de travail sûr, ergonomique et inclusif. Les engagements sociaux prévoient également le renforcement des dispositifs de prévention, un programme élargi de sensibilisation à la durabilité et des actions ambitieuses en faveur de la diversité.

En matière de gouvernance, l'entreprise dispose d'un cadre éthique robuste structuré autour d'un code de conduite, de formations et d'un dispositif d'alerte. Les contrôles internes sont renforcés, notamment sur la conformité, la gestion des risques, la lutte contre la corruption. De plus, les pratiques de transparence avec les parties prenantes sont consolidées. Crédit Logement assure également un suivi actif de ses comités de risques, d'audit et de conformité, et anticipe les évolutions réglementaires européennes (CSRD, taxonomie, VSME) grâce à une veille continue.

Pour les prochaines années, l'entreprise prévoit d'accélérer sa trajectoire ESG, notamment via la définition d'objectifs de réduction des émissions indirectes, l'amélioration de l'efficacité énergétique du siège, la structuration d'un plan renforcé de sobriété numérique et l'intégration progressive d'indicateurs ESG dans le pilotage interne.

L'ensemble de ces politiques et orientations contribue à réduire les impacts environnementaux de Crédit Logement, à consolider un cadre social attractif et à renforcer la fiabilité, la transparence et la conformité de son modèle face aux attentes des marchés financiers et du cadre réglementaire européen en évolution.



C1. STRATÉGIE : MODÈLES D'AFFAIRES ET DURABILITÉ

Crédit Logement occupe aujourd'hui une position centrale dans l'écosystème français du financement immobilier grâce à son modèle de cautionnement, qui constitue une alternative aux garanties hypothécaires traditionnelles.

La société agit en qualité d'organisme de caution mutuelle, permettant aux banques de proposer une garantie simple, rapide et sécurisée, tout en apportant aux emprunteurs un coût maîtrisé et la possibilité de récupérer une partie de leur participation au Fonds Mutuel de Garantie (FMG) à la fin du prêt.

Les activités de Crédit Logement se structurent autour de 3 axes :

- ⦿ **garantir les prêts immobiliers des particuliers via une analyse du risque sophistiquée et centralisée ;**
- ⦿ **gérer le Fonds Mutuel de Garantie qui bénéficie à l'ensemble des clients cautionnés ;**
- ⦿ **accompagner les établissements bancaires partenaires à travers des solutions digitales, d'aide à la décision et d'optimisation des processus de distribution de crédit.**

Crédit Logement ne distribue pas directement de prêts mais intervient exclusivement comme tiers garant pour le compte des banques partenaires.

L'entreprise a vocation à sensibiliser toutes ses parties prenantes aux enjeux ESG, aussi bien en appliquant une politique d'octroi de la garantie prenant en compte la situation personnelle des emprunteurs et en assurant une gestion responsable et humaine du recouvrement, fondée sur des pratiques éthiques et loyales, qu'en maintenant depuis plusieurs années une politique de mécénat fidèle.

Favoriser l'accession à la propriété du plus grand nombre

Depuis plus de 50 ans, Crédit Logement agit avec neutralité, expertise et bienveillance pour garantir la sérénité des banques et des emprunteurs en sécurisant le financement des prêts immobiliers pour le logement des particuliers. Ainsi, l'entreprise s'attache à garantir des projets construits en cohérence avec le profil de l'emprunteur afin de préserver sa solvabilité.

Ses équipes se déplacent régulièrement dans les réseaux bancaires en région pour rencontrer les conseillers afin de leur réexpliquer les règles d'éligibilité et son périmètre d'intervention.

Ces échanges fréquents permettent de fluidifier l'activité et de rendre la préparation et la sélection des dossiers plus efficace.

En 2025, 341 754 opérations ont été reçues et étudiées grâce aux liaisons informatiques mises en place avec ses partenaires bancaires, soit en moyenne 1 365 opérations par jour ce qui représente une hausse de 8% en comparaison avec l'année 2024 (en moyenne 1247 opérations par jour).

Sur ces opérations, le taux d'accord automatique a été de 51% (54% en 2024).

Les dossiers non accordés en automatique sont quant à eux étudiés par des analystes, grâce à un système d'aide à la décision associé à un score, sur la base de nombreux critères comme par exemple le taux d'endettement, le reste à vivre, ou encore l'apport personnel.

L'accord de garantie s'obtient en moins de 48 heures (sur la base d'un dossier complet) et peut même l'être en temps réel grâce au dispositif d'accord automatique. Tout refus doit être obligatoirement justifié.

51%

d'accord
automatique
en 2025

100%

des dossiers complexes
font l'objet d'une étude
humaine par un analyste

Délai de réponse :
moins de

48h

C1. STRATÉGIE : MODÈLES D'AFFAIRES ET DURABILITÉ

Accompagnement amiable

L'engagement de Crédit Logement ne s'arrête pas à l'accord de garantie. Lorsqu'un emprunteur fait face à un événement de vie (mariage, déménagement) ou à une difficulté (séparation, perte d'emploi, maladie, pandémie...), un accompagnement systématique est proposé afin de trouver une solution adaptée avec le prêteur :

- ⊙ **report d'échéances ;**
- ⊙ **nouvel échéancier de remboursement ;**
- ⊙ **allongement de la durée du prêt, etc.**

L'objectif reste toujours le même : favoriser la stabilité financière de l'emprunteur et privilégier une solution amiable dès les premiers impayés.

Un juriste dédié est présent à chaque étape, qu'il s'agisse d'une simple difficulté ponctuelle ou d'une procédure judiciaire, afin d'assurer un suivi personnalisé et la mise en œuvre concrète des solutions négociées.

Pratiques responsables en matière de surendettement

Crédit Logement applique des pratiques déclaratives éthiques, transparentes et non agressives :

- ⊙ **aucune majoration d'intérêts lors des déclarations de créances à la Banque de France ;**
- ⊙ **présentation de décomptes de créance clairs et strictement conformes au Tableau d'Amortissement (TA), ce qui réduit les contestations ;**
- ⊙ **possibilité de remiser la majoration d'intérêts dans le cadre d'une négociation lorsque la situation le justifie ;**
- ⊙ **présence systématique à l'audience d'information lors de l'ouverture d'une médiation, afin d'encourager une issue amiable.**

Initiatives innovantes et nouveaux dispositifs

En 2025, Crédit Logement a lancé des tests sur un dispositif de Vente Amiable Interactive, destiné à offrir une alternative plus rapide, collaborative et moins contraignante aux procédures classiques en cas de difficultés de remboursement.

À ce jour, 9 ventes ont été réalisées dans ce cadre. Le prix de vente est parfois légèrement inférieur aux attentes initiales du débiteur, mais cette méthode permet :

- ⊙ **d'éviter un contentieux ;**
- ⊙ **de réduire les frais induits ;**
- ⊙ **de limiter les délais associés aux voies contentieuses traditionnelles.**

Par ailleurs, les prêts dont le montant risqué est inférieur à 10 000 € ne sont plus traités en Prise en Charge Déchéance, mais en Prise en Charge Impayés. Cela signifie qu'ils suivent un processus plus souple, plus orienté vers la résolution amiable et moins lourd juridiquement, bénéficiant ainsi à l'emprunteur en difficulté.

Remise en gestion normale

Le taux de remise en gestion normale correspond à la proportion de dossiers ayant retrouvé un remboursement normal après une difficulté. Il est supérieur à 60% sur les deux derniers exercices.

Cette performance confirme la capacité de Crédit Logement à trouver des solutions équilibrées avant d'envisager des procédures plus contraignantes.

C1. STRATÉGIE : MODÈLES D'AFFAIRES ET DURABILITÉ

Transparence et simplicité

À l'échéance du prêt, lorsque la banque fournit la notification de fin de garantie, un traitement automatique permet l'éventuelle restitution d'une partie du versement fait au Fonds Mutuel de Garantie à l'emprunteur. Celle-ci est calculée en fonction du taux de restitution, défini selon l'utilisation du FMG (Fonds Mutuel de Garantie). Ce taux, toujours très favorable aux emprunteurs, était néanmoins en légère baisse à 72,30% au 31/12/2025 contre 73,46 % au 31/12/2024.

Équité entre les emprunteurs pour l'accès à la propriété

Les offres de Crédit Logement permettent de donner les mêmes chances d'accès à la propriété.

En effet, la tarification ne dépend pas de l'établissement bancaire qui envoie le dossier, ni du profil de l'emprunteur.

Les barèmes de Crédit Logement favorisent l'acquisition de la résidence principale et sont accessibles à tous grâce au simulateur disponible sur son site. L'entreprise ne perçoit aucune rétrocommission.

Offres spécifiques pour les jeunes emprunteurs et les ménages les plus modestes.

Crédit Logement a également développé des offres spécifiques, telles que la formule Initio qui permet aux jeunes emprunteurs (moins de 37 ans) de reporter à la fin du prêt le paiement de la commission de caution due.

Crédit Logement a élargi son périmètre en étant le 1^{er} établissement à garantir des opérations sous forme de **Bail Réel Solidaire** (BRS) destinées aux **ménages les plus modestes**. Le bail réel solidaire (BRS) est un dispositif d'acquisition créé en 2017 par l'État, qui permet de dissocier le foncier du bâti pour faire baisser les prix des logements. Le BRS ouvre ainsi la possibilité à des ménages, répondant à des critères de revenus des classes moyennes, de devenir propriétaires dans les zones géographiques tendues, notamment les grandes métropoles, les zones touristiques ou frontalières, en faisant uniquement l'acquisition des murs.

La satisfaction de nos partenaires au cœur de nos dispositifs

Nos partenaires bancaires et les emprunteurs bénéficient d'un Centre de relation client joignable par mail ou par téléphone, du lundi au vendredi. En 2025, le taux d'accessibilité s'est établi à un niveau très élevé de 95 %, en très légère baisse par rapport à 2024 (96 %).

En complément de ce dispositif, chacun de nos partenaires bancaires dispose au quotidien d'un contact privilégié avec un Responsable Grands Comptes (RGC), garant de la qualité de la relation entretenue avec Crédit Logement.

En cas d'insatisfaction, notre site internet (www.creditlogement.fr) met clairement à disposition les coordonnées du service à contacter, ainsi que celles du médiateur.

Cette année encore, le nombre d'insatisfactions est resté extrêmement limité : 10 en 2025 contre 5 en 2024.

Ces insatisfactions émanent exclusivement des emprunteurs.

Des enquêtes de satisfaction sont réalisées tous les 4 ans auprès des banques partenaires.

En 2023, la dernière enquête de satisfaction sur l'octroi de la garantie de Crédit Logement a révélé un taux de satisfaction de **99%**, encore en hausse depuis celle de 2019 qui affichait déjà un taux de 95%. La prochaine enquête aura lieu en 2027.

En 2022, une enquête de satisfaction relative à la direction du recouvrement a été menée et le taux de satisfaction globale s'élève à 94,5% ce qui représente une hausse significative par rapport à la dernière enquête de 2018 (91,5%). La prochaine enquête sera réalisée (cette année) en 2026.

C1. STRATÉGIE : MODÈLES D'AFFAIRES ET DURABILITÉ

L'accompagnement de l'écosystème

En complément de la garantie, Crédit Logement a créé ces dernières années différentes solutions ayant pour vocation d'accompagner son écosystème pour continuer de construire et maintenir ensemble un marché immobilier plus sécurisé, stable, éthique et responsable.

Fort de son expérience en matière de recouvrement des prêts immobiliers, Crédit Logement propose, depuis plusieurs années, sous la marque CLR Servicing, une solution de recouvrement clef en main de tout ou partie des créances immobilières.

Cette offre complète se décline en 2 prestations sur mesure :

- ⦿ **recouvrement des prêts immobiliers non garantis par Crédit Logement ;**
- ⦿ **soutien d'enchères et commercialisation éventuelle venant en appui des saisies immobilières initiées par les partenaires.**



CLR SERVICING

Le Service de Recouvrement pour Compte de Tiers (SCT) a pour mission de prendre en charge les créances impayées transmises par les prêteurs et de mettre en œuvre une politique de recouvrement conforme aux conventions de service établies avec ses partenaires. Il vise à optimiser les résultats de recouvrement, à limiter le risque pour les partenaires de demeurer adjudicataires, à assurer la re commercialisation des biens concernés et à alléger pour ces partenaires les formalités liées à la gestion des procédures. Pour mener à bien ces objectifs, le SCT s'appuie sur un réseau de prestataires externes permettant de faciliter les opérations de recouvrement sur l'ensemble du territoire national.

Le Soutien d'enchères propose une prestation performante dans l'accompagnement des procédures de saisies

immobilières, qui va de la détermination de la politique de soutien d'enchères, jusqu'à la gestion et la re-commercialisation éventuelle du bien sur le marché.

Dans cette procédure très encadrée, les spécialistes de Crédit Logement offrent une solution clef en main qui permet :

- ⦿ **étude sur le niveau d'enchères ;**
- ⦿ **suivi de commercialisation d'un bien acquis sur adjudication ;**
- ⦿ **suivi des litiges sur le bien acquis en adjudication ;**
- ⦿ **suivi des travaux de rénovation d'un bien acquis sur adjudication ;**
- ⦿ **suivi de la signature de l'acte de vente devant notaire.**

C1. STRATÉGIE : MODÈLES D'AFFAIRES ET DURABILITÉ

CL.DATA

La solution **CL.Data** est un outil d'analyse des taux immobiliers précis, fiable et régulièrement mis à jour.

Elle permet aux professionnels de l'immobilier d'accéder aux données de taux du marché immobilier et d'en visualiser les évolutions pour optimiser ses analyses en toute autonomie au niveau national, mais également régional.

CL.ESTIM

CL.Estim, solution d'estimation de la valeur des biens, permet d'évaluer aussi bien des portefeuilles de biens que des biens pris unitairement. Elle s'adresse à l'ensemble des acteurs de l'immobilier souhaitant répondre aux enjeux réglementaires et opérationnels liés à l'estimation de biens résidentiels situés en France (métropolitaine et outre mer) en moins de 72 heures.

Depuis sa création, la solution évolue en continu afin de fournir des estimations toujours plus précises et d'enrichir ses analyses avec des informations à forte valeur ajoutée telles que le DPE, une estimation de ce dernier ou encore l'exposition des biens aux risques physiques. Les estimations produites par CL.Estim s'appuient sur une méthodologie développée par une équipe de data scientists et sur l'expertise Crédit Logement ; elles combinent un modèle de machine learning et un modèle par inflation des prix, dont la fiabilité est précisée grâce à un indicateur évoluant selon la qualité et la quantité des données fournies.

Le 9 décembre 2025, en partenariat avec Micropole (a Talan Company), CL.Estim a remporté le Prix d'Or dans la catégorie Finances lors des IAwards.

Cette distinction prestigieuse met en lumière les projets et innovations qui transforment les métiers grâce à l'Intelligence Artificielle et souligne la contribution de CL.Estim à l'évolution de l'estimation immobilière.

C1. STRATÉGIE : MODÈLES D'AFFAIRES ET DURABILITÉ

Les enjeux Verts

Depuis 2023, Crédit Logement a eu à cœur d'accompagner l'ensemble de ses partenaires bancaires pour faire face aux nouveaux enjeux liés à la rénovation énergétique et favoriser la transformation progressive des portefeuilles immobiliers.

2024 a été l'année de la mise en place d'une offre tarifaire dite verte proposant dans un premier temps, une bonification tarifaire pour l'acquisition de biens notés A et B.

Ce premier pan est complété en 2025 pour l'acquisition et/ou la réalisation de travaux de rénovation énergétiques sur les biens notés E, F et G.

Fidèle à ses engagements d'innovation pour faciliter la vie de son écosystème, Crédit Logement a souhaité élargir le domaine d'intervention de sa garantie, en lançant une offre dédiée aux syndicats de copropriétaires.

Afin de consolider la prise en charge des dossiers sur sa nouvelle offre de cautionnement dédiée aux syndicats de copropriétaires, une convention a été signée jeudi 8 février entre Crédit Logement, le Ministère de l'Économie et des Finances, le Ministère de la Transition Écologique et la SGFGAS.



C1. STRATÉGIE : MODÈLES D'AFFAIRES ET DURABILITÉ***Parties Prenantes***

Crédit Logement identifie plusieurs catégories de parties prenantes essentielles à l'exercice de ses activités et à la mise en œuvre de sa stratégie de durabilité.

Les actionnaires et les instances de gouvernance occupent une place centrale, car ils définissent les orientations stratégiques de l'entreprise et assurent le suivi des engagements ESG.

Les établissements bancaires partenaires, principaux utilisateurs des services de garantie, constituent une autre partie prenante majeure. Leurs attentes se concentrent sur la fiabilité opérationnelle, la conformité réglementaire, la transparence en matière d'ESG et la qualité du service délivré.

Les salariés représentent également un groupe structurant, avec des attentes fortes concernant les conditions de travail, le développement des compétences, l'égalité professionnelle et la prévention des risques.

Les clients finaux, bénéficiaires des garanties associées aux crédits immobiliers, attendent pour leur part un haut niveau de protection, de simplicité et de qualité dans le traitement de leurs demandes.

Les régulateurs et autorités de supervision jouent un rôle déterminant, au regard des exigences croissantes en matière de conformité, de lutte contre la fraude et de reporting ESG.

Enfin, les fournisseurs et prestataires contribuent à la chaîne de valeur de Crédit Logement. Ils attendent une relation contractuelle claire ainsi qu'une intégration progressive de critères RSE dans les processus d'achat.

L'identification et la prise en compte de ces différentes parties prenantes permettent à Crédit Logement d'organiser un dialogue adapté et d'intégrer leurs attentes au sein de sa démarche ESG et de son pilotage interne.



C1. STRATÉGIE : MODÈLES D'AFFAIRES ET DURABILITÉ

Relations avec les fournisseurs

Crédit Logement s'engage à :

- ◉ **respecter** un processus de sélection équitable de ses fournisseurs en instaurant les conditions d'une concurrence loyale ainsi qu'un traitement équitable de ses fournisseurs dans les procédures de sélection ;
- ◉ **lutter** contre toute forme de corruption, active ou passive, et éviter toute situation pouvant présenter un conflit d'intérêt en se conformant aux règles de déontologie établies ;
- ◉ **assurer** la transparence et le respect des règles relatives aux procédures de sélection en informant clairement et préalablement les soumissionnaires des modalités applicables à toute mise en concurrence ;
- ◉ **être vigilant** vis-à-vis du risque de dépendance réciproque avec ses fournisseurs ;
- ◉ **mettre en place** des mesures de contrôle pour détecter, suivre et minimiser ce risque.

En retour, Crédit Logement attend des fournisseurs qu'ils s'engagent à :

- ◉ **respecter** les lois et réglementations environnementales en vigueur dans les pays où ils exercent leurs activités ;
- ◉ **maîtriser et/ou minimiser** les impacts de leurs activités sur l'environnement, notamment en termes de consommations (eau, énergie et matières premières), d'émissions de gaz à effet de serre, de pollution (eau, sol, air) et de production de déchets (tri sélectif, recyclage) ;
- ◉ **développer** des technologies respectueuses de l'environnement en limitant l'impact environnemental des produits ou services sur l'ensemble de leur cycle de vie ;
- ◉ **appliquer** les principes de la Déclaration Universelle des Droits de l'Homme (éditée par l'ONU en 1948) et des Conventions de l'Organisation Internationale du Travail (OIT) ;
- ◉ **lutter** contre toute forme de corruption, y compris l'extorsion de fonds et les pots-de-vin ;
- ◉ **interdire** toute forme de pratiques anticoncurrentielles (ententes illicites, abus de position dominante pouvant empêcher, restreindre ou fausser le jeu de la concurrence) ;
- ◉ **respecter** les règles applicables en matière de confidentialité des informations non publiques communiquées par Crédit Logement et de droits de la propriété intellectuelle.

Une charte d'achats responsables est applicable depuis juillet 2025.

Toujours dans le cadre de sa démarche de durabilité et conformément à sa volonté de contribuer positivement à la société, Crédit Logement s'engage à soutenir des initiatives à vocation sociale, solidaire et humanitaire. Cet engagement se traduit par l'attribution de subventions et l'accompagnement d'associations œuvrant dans des domaines tels que l'aide aux personnes vulnérables, la lutte contre l'exclusion, l'accès à l'éducation ou la solidarité alimentaire.

Chaque année, l'entreprise mobilise des ressources humaines et financières pour encourager des projets à fort impact sociétal. Les collaborateurs sont régulièrement associés à ces actions à travers des campagnes internes de solidarité, des collectes ou des initiatives de bénévolat proposées en partenariat avec les associations soutenues.

Ce soutien contribue à renforcer l'ancrage territorial de Crédit Logement, à promouvoir des valeurs de solidarité et de responsabilité, et à accompagner des structures associatives qui jouent un rôle essentiel dans le tissu social. Cette politique s'inscrit dans la continuité des engagements de l'entreprise en faveur d'une économie durable, inclusive et respectueuse des besoins des communautés locales.

C1. STRATÉGIE : MODÈLES D'AFFAIRES ET DURABILITÉ

Associations soutenues en 2025

Chaque année, les collaborateurs de Crédit Logement proposent des associations qui leur sont chères, auxquelles sont attribués des dons.

Cette année ce sont les **11 associations** suivantes qui ont été soutenues :

ASSOCIATION POUR LA RECHERCHE EN CARDIOLOGIE DU FŒTUS À L'ADULTE



Association fondée par l'équipe médico-chirurgicale de cardiologie congénitale et pédiatrique de l'hôpital universitaire Necker-Enfants Malades de Paris. Ils ont pour but de donner les meilleurs soins, dans les meilleures conditions, aux patients atteints de malformations ou maladies cardiaques depuis la vie fœtale jusqu'à l'âge adulte.

Pour en savoir plus : [ARCFA](#)

APF FRANCE HANDICAP



Premiers établissements d'accueil, de soin et de travail pour les personnes en situation de handicap. Leurs missions : combattre les inégalités et les injustices, accompagner au quotidien les personnes en situation de handicap et leurs familles, agir contre l'isolement et faire changer le regard sur le handicap.

Pour en savoir plus : [Association APF France handicap](#)

Fondation FRANCE SCLÉROSE EN PLAQUES



La fondation France Sclérose en Plaques réunit patients, proches et experts autour d'une gouvernance collaborative pour financer la recherche, accompagner les personnes concernées par la SEP et porter des actions utiles, rigoureuses et solidaires sur le terrain.

Pour en savoir plus : [France Sclérose en Plaques](#)

Association IM'PACTES



IM'PACTES, créée en 2022 par la Pr Céline Gréco (Hôpital Necker), est une association de protection de l'enfance qui propose un accompagnement global pour offrir un avenir épanoui aux enfants confiés à l'aide sociale à l'enfance, convaincue qu'ils sont le futur de notre société.

Pour en savoir plus : [L'association IM'PACTES](#)

Association PROTÉGER L'ENFANT



L'association Protéger l'enfant, créée en 2020, milite pour la promotion et le respect des droits de l'enfant, et qui lutte contre les violences intra-familiales, quel que soit les types de violence, physiques, sexuelles, psychologiques, etc. L'association compte une cinquantaine de bénévoles répartis dans toute la France.

Pour en savoir plus : [Protéger l'enfant](#)

C1. STRATÉGIE : MODÈLES D'AFFAIRES ET DURABILITÉ

AUX CAPTIFS LA LIBÉRATION



Aux captifs, la libération est une association catholique qui rencontre et accompagne les personnes en très grande précarité, sans logement ou en situation de prostitution quelles que soient leurs origines et leurs croyances, et les accompagne pour les aider à trouver leurs chemins vers la libération.

Pour en savoir plus : [Aux captifs, la libération](#)

GENETICANCER



Association engagée dans la prévention, la détection et le suivi des personnes à risque de cancers génétiques, ainsi que dans l'accompagnement des proches. Elle soutient la recherche en développant le mécénat et en organisant des actions lors d'événements publics ou privés au profit des chercheurs.

Pour en savoir plus : [Geneticancer](#)

Association DEBOUT EN BOUTS



Association ayant pour vocation de permettre le financement de prothèses et l'accompagnement de personnes amputées en dehors de toute prise en charge mais également de sensibiliser l'opinion publique sur l'iniquité de la prise en charge financière des prothèses en fonction de l'origine de l'amputation.

Pour en savoir plus : [Association Debout en Bouts](#)

LES CANARDS ENGAGÉS



Cette association s'inscrit dans un cadre humanitaire et solidaire, en distribuant des repas aux personnes les plus démunies et vulnérables lors de maraudes organisées et assurées par les 9 bénévoles dans Paris chaque semaine.

Pour en savoir plus : [Les Canards Engagés | HelloAsso](#)

Association CAPUCINE



L'Association Capucine se bat depuis 1996 pour sensibiliser et informer au don volontaire de moelle osseuse, soutenir la recherche médicale contre la Leucémie et informer et accompagner les malades et leurs familles.

Pour en savoir plus : [Association Capucine](#)

Association LE REFUGE



Reconnue d'Utilité Publique, la Fondation Le Refuge héberge et accompagne les jeunes LGBT+, âgés de 18 à 25 ans, rejetés par leurs parents, chassés du domicile familial, parce qu'ils sont homosexuels ou trans et/ou en questionnement identitaire.

Pour en savoir plus : [La Fondation Le Refuge](#)

C1. STRATÉGIE : MODÈLES D'AFFAIRES ET DURABILITÉ

Une politique sociale et solidaire

Crédit Logement soutient activement l'engagement social et solidaire de ses collaborateurs, que ce soit à travers leur participation à des missions caritatives ou par son appui à des associations à vocation humanitaire et sociale. Plusieurs actions les ont mobilisés sur la base du volontariat.

ACTIONS MENÉES EN 2025

En 2025, plusieurs actions ont mobilisé les collaborateurs sur la base du volontariat, notamment :

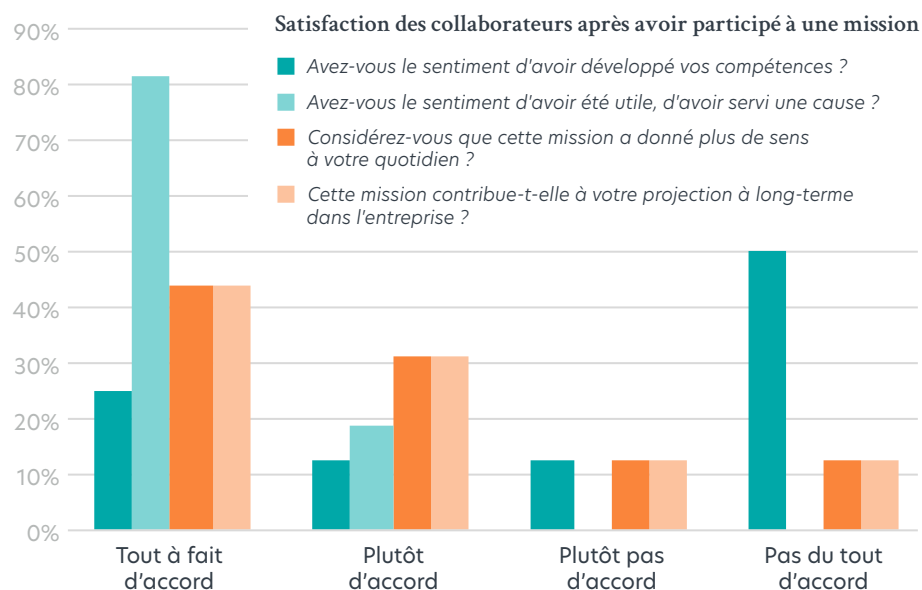
- le don du sang, pour lequel Crédit Logement a mené des campagnes de sensibilisation (affichage, communication Intralog), en encourageant les dons sur le temps de travail ;
- collecte de produits alimentaires et d'hygiène au profit d'associations de solidarité locale ;
- collecte de vêtements et accessoires pour des organisations venant en aide aux personnes sans-abri ;
- opération de Noël solidaire : collecte de jouets et de livres pour des enfants hospitalisés ou issus de familles en difficulté ;
- remise des rubans roses pour soutenir la lutte contre le cancer du sein lors d'Octobre Rose ;
- lors de la Cérémonie des Vœux, sélection d'un traiteur écoresponsable, certifié ISO 20121 et B Corp, en cohérence avec l'engagement de l'entreprise ;
- journée de sensibilisation au handicap, avec témoignages et ateliers interactifs.

Pour maintenir et développer cet élan solidaire, Crédit Logement a décidé de collaborer avec Vendredi, (devenu Komeet en janvier 2026), une plateforme associative qui permet de mettre en relation les salariés avec des associations labellisées.

Cette collaboration vise à :

- faciliter l'accès au bénévolat ;
- permettre aux collaborateurs de s'informer, se sensibiliser et s'engager ;
- renforcer la cohésion interne et la culture d'entreprise ;
- encourager les projets à impact social.

La plateforme propose une grande variété de missions solidaires : mentorat, soutien scolaire, aide administrative, actions environnementales, visites solidaires, aide logistique lors d'événements associatifs, etc.



C1. STRATÉGIE : MODÈLES D'AFFAIRES ET DURABILITÉ

Bilan 2025 sur Komeet

Un tiers des collaborateurs inscrits sur la plateforme

42 missions réalisées, telles que :

- ⊙ aide à la préparation et distribution de repas solidaires ;
- ⊙ accompagnement de personnes isolées ;
- ⊙ collecte et tri de dons matériels ;
- ⊙ soutien à des associations œuvrant pour l'inclusion des personnes handicapées ;
- ⊙ ateliers de sensibilisation auprès de jeunes ou de publics fragiles ;
- ⊙ actions de préservation de l'environnement (ramassage de déchets, ateliers zéro déchet) ;
- ⊙ plusieurs « Café Solidaire » centrés sur l'engagement citoyen, animés par les ambassadeurs Komeet.

Crédit Logement octroie aux salariés ayant participé à une ou des missions solidaires un jour de congé solidaire par an, à hauteur de 50% du temps personnel consacré à ces actions (les missions doivent être au profit d'associations référencées par la plateforme et réalisées sur le temps personnel). Cette journée permet aux collaborateurs d'effectuer une nouvelle mission sur le temps bonifié.

Initiative permanente : Café Joyeux

Depuis septembre 2024, Crédit Logement sert exclusivement, dans ses locaux, les produits de Café Joyeux, entreprise solidaire qui emploie des personnes en situation de handicap mental et cognitif. Cette offre, déployée via « La Table du 50 », s'applique à tous les cafés et thés servis lors des déjeuners d'affaires, pauses café et petits-déjeuners.

Cette initiative s'inscrit dans la volonté de promouvoir une consommation responsable et inclusive.



C2. DESCRIPTION DES PRATIQUES, DES POLITIQUES ET DES INITIATIVES FUTURES POUR LA TRANSITION VERS UNE ÉCONOMIE PLUS DURABLE

Crédit Logement inscrit sa démarche de durabilité dans une trajectoire stratégique destinée à répondre aux attentes croissantes de ses parties prenantes. L'entreprise déploie une approche combinant politiques ESG, pratiques opérationnelles maîtrisées et initiatives prospectives, en cohérence avec son modèle d'affaires et les évolutions réglementaires attendues.

Crédit Logement affirme une **ambition environnementale** forte en inscrivant sa trajectoire dans une logique de sobriété énergétique et carbone, en cohérence avec le décret tertiaire et les attentes croissantes du secteur financier.

L'entreprise structure son action autour de trois piliers :

- ⦿ **améliorer l'efficacité énergétique de ses bâtiments ;**
- ⦿ **réduire l'impact environnemental du numérique et des déplacements ;**
- ⦿ **promouvoir une économie circulaire intégrant des achats pleinement responsables.**

Entre 2026 et 2030, cette stratégie se traduira par des initiatives concrètes telles que la rénovation des équipements, l'ajustement des consommations, la prolongation du cycle de vie des matériels numériques, la mobilité durable ou encore l'intégration des critères environnementaux dans les appels d'offres.

Crédit Logement souhaite également ancrer ces pratiques sur le long terme en impliquant activement ses collaborateurs, afin d'accélérer sa transition environnementale et de réduire durablement son empreinte sur l'ensemble de la chaîne de valeur.

Sur le **volet social**, Crédit Logement place ses collaborateurs au centre de sa stratégie RSE en affirmant une ambition forte : offrir un environnement de travail inclusif, équitable et favorisant le développement professionnel de chacun.

Entre 2026 et 2030, l'entreprise entend renforcer son impact social à travers plusieurs axes structurants : amélioration continue de la qualité de vie au travail, promotion de la diversité et de l'égalité des chances, développement des compétences via la formation continue, et consolidation de sa marque employeur grâce à un engagement sociétal affirmé.

Cette démarche globale vise à attirer et fidéliser les talents tout en soutenant durablement la performance collective.

Crédit Logement place la **gouvernance responsable** au cœur de son fonctionnement, en inscrivant les enjeux ESG au centre de ses orientations stratégiques et en veillant au renforcement constant de l'éthique et de la transparence dans l'ensemble de ses processus.

Cette démarche vise à renforcer la confiance des parties prenantes, à améliorer la maîtrise des risques et à garantir une performance durable.

Entre 2026 et 2030, l'entreprise souhaite structurer un pilotage ESG robuste, soutenu par des instances dédiées, des politiques internes régulièrement mises à jour, et une culture éthique partagée par l'ensemble des collaborateurs. Les priorités incluent l'intégration des critères ESG dans les décisions, la formation obligatoire à l'éthique et à la conformité, un dialogue renforcé avec les partenaires externes, ainsi que la promotion d'une culture de responsabilité fondée sur la sensibilisation et sur un mécanisme d'alerte accessible et confidentiel.

03

ENVIRONNEMENT



De par sa nature d'entreprise du secteur tertiaire, l'impact environnemental de Crédit Logement est très faible et les possibilités d'agir à grande échelle le sont tout autant.

Cependant, l'entreprise sait que le changement passe aussi par les actions individuelles, raison pour laquelle Crédit Logement a mis en place depuis de nombreuses années des infrastructures visant à réduire son empreinte écologique.

B3. ÉNERGIE ET ÉMISSIONS DE GAZ À EFFET DE SERRE

Énergie

Consommation 2025	Sources renouvelables	Sources non renouvelables	Total
Électricité (kWh)	858 341	-	858 341
Combustibles	N/A	N/A	N/A

La consommation d'électricité a diminué de 25 % entre 2022 et 2025 et de 8 % comparativement à l'année 2024, témoignant de l'efficacité des mesures déjà engagées.

	2022	2023	2024	2025
Électricité en kWh total	1 158 903	1 042 756	957 189	858 341
Électricité en kWh/m ²	174.69	157.18	144.29	129.39
% sources renouvelables	100%	100%	100%	100%

Émissions de Gaz à Effet de Serre

Crédit Logement a également réalisé, pour la troisième année consécutive, un bilan carbone pour l'année 2025, afin de comptabiliser ses émissions de gaz à effet de serre, mais aussi d'identifier des pistes d'amélioration dans sa stratégie environnementale et de lutte contre le réchauffement climatique.

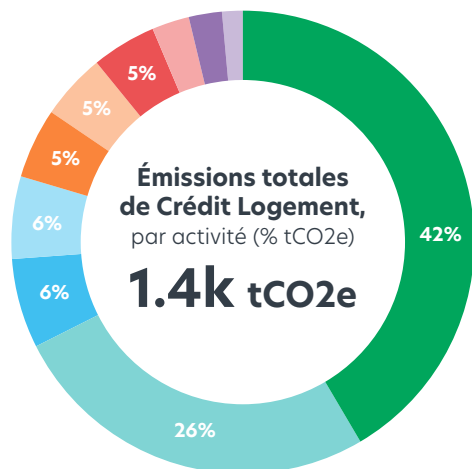
Sur l'année 2025, Crédit Logement a **émis au total 1 366,9 tCO₂e**, répartis comme suit :

SCOPE 1 « émissions directes de gaz à effet de serre »
= 38,8 tCO₂e, soit 3 % du total émis

SCOPE 2 « émissions indirectes liées à l'énergie »
= 30 tCO₂e, soit 2 % du total émis

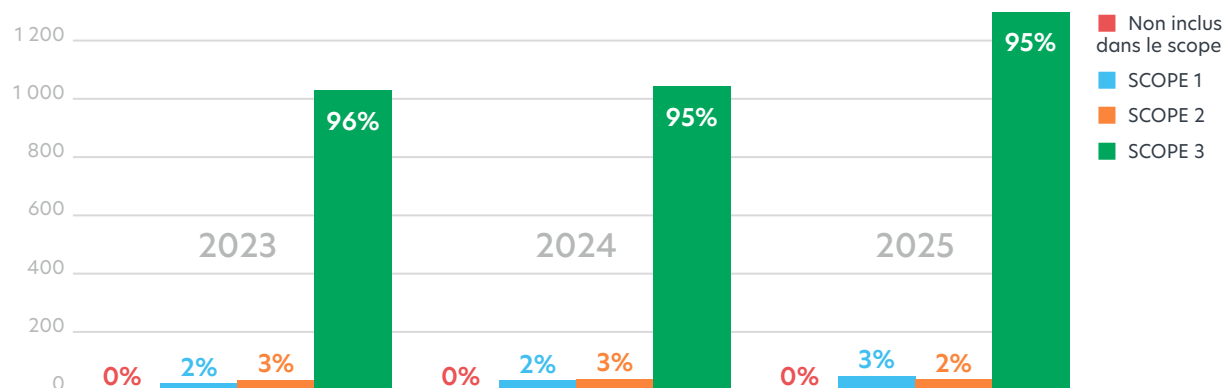
SCOPE 3 « autres émissions indirectes »
= 1 298,1 tCO₂e, soit 95 % du total émis

B3. ÉNERGIE ET ÉMISSIONS DE GAZ À EFFET DE SERRE



	2024	2025
Intensité carbone tCO ₂ ^e / collaborateur	3,49	4,28
Intensité carbone tCO ₂ ^e / m ²	0,17	0,21
Intensité carbone tCO ₂ ^e / million € de CA	2,18	3,11

Évolution de 2023 à 2025



L'augmentation des émissions en 2025 par rapport à 2024 s'explique par deux facteurs principaux.

D'une part, les travaux engagés pour adapter les espaces de travail au flex office, qui permettront par la suite de réduire les surfaces de bureaux, ont généré des émissions ponctuelles supplémentaires sur le scope 3.

D'autre part, l'amélioration de la précision des données, notamment celles liées aux recharges de gaz réfrigérant, permet une comptabilisation plus fine cette année, ce qui contribue également à l'augmentation observée sur le scope 1.

À la suite de la diffusion d'un questionnaire auprès des collaborateurs, le taux de réponse atteint 77 % (contre 74 % en 2024), témoignant de l'implication des équipes sur les sujets environnementaux.

Par ailleurs, les bureaux de Crédit Logement se situent dans le 3^{ème} arrondissement, en plein cœur de Paris, et jouissent d'un accès privilégié aux **transports en commun (RER et Métro)** ce qui évite à ses collaborateurs de prendre leur véhicule personnel et favorise les déplacements ayant un faible impact carbone.

Les émissions liées aux déplacements domicile-travail sont de 62,8 tCO₂^e après extrapolation des résultats, soit une moyenne de 197 kgCO₂^e par collaborateur.

B4. POLLUTION DE L'AIR, DE L'EAU ET DU SOL

Les activités de Crédit Logement relèvent entièrement du secteur tertiaire financier, sans procédés industriels ni manipulations de substances dangereuses.

L'entreprise n'occasionne donc aucune pollution significative de l'air, de l'eau ou des sols dans le cadre de son exploitation quotidienne.

Les seuls risques résiduels identifiés relèvent du fonctionnement classique d'un bâtiment tertiaire, notamment lors des opérations de maintenance des équipements techniques, et sont strictement encadrés par des prestataires certifiés.

B5. BIODIVERSITÉ

En s'implantant au centre de Paris en dehors de toute zone sensible sur le plan de la biodiversité (Réseau Natura 2000) et en réduisant ses déplacements, Crédit Logement agit concrètement pour préserver les écosystèmes et diminuer son impact sur la pollution.

Crédit Logement n'a pas d'impact additionnel sur l'imperméabilisation des sols. L'entreprise est implantée exclusivement dans des bâtiments de bureaux situés au centre de Paris, au sein d'un tissu urbain déjà entièrement artificialisé.

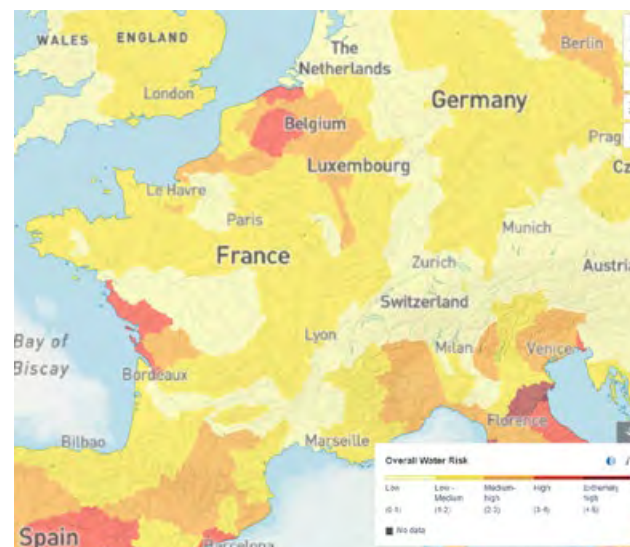
L'entreprise occupe des surfaces existantes sans créer de nouvelles zones imperméabilisées. L'activité, strictement tertiaire, n'entraîne donc aucune contribution directe à l'artificialisation, ni modification de l'état des sols.

B6. EAU

L'activité de Crédit Logement étant faiblement consommatrice en ressources hydriques, les volumes utilisés restent limités et principalement liés aux usages courants des locaux (sanitaires, entretien, espaces communs). L'entreprise veille néanmoins à optimiser ses installations afin de prévenir les gaspillages, notamment par la détection précoce d'éventuelles fuites, l'entretien régulier des équipements et la sensibilisation des collaborateurs aux écogestes.

	2023	2024	2025
Consommation en m ³	3 549	2 914	2 018

Selon l'outil « Aqueduct » du World Resources Institute (WRI), les locaux de Crédit Logement ne se situent pas dans une zone identifiée comme présentant un niveau élevé de stress hydrique, l'analyse de ce type de risque s'établissant à l'échelle des bassins versants et ne mettant pas en évidence de criticité particulière pour le bassin de la Seine.



B7. UTILISATION DES RESSOURCES, ÉCONOMIE CIRCULAIRE ET GESTION DES DÉCHETS

Depuis mars 2014, chaque collaborateur dispose d'une corbeille individuelle destinée à recueillir les papiers de bureau, et de bacs de tris sélectifs (bouteilles plastiques, gobelets cartons, papiers et divers). La société a sensibilisé tous les collaborateurs aux gestes de tri à cet effet.

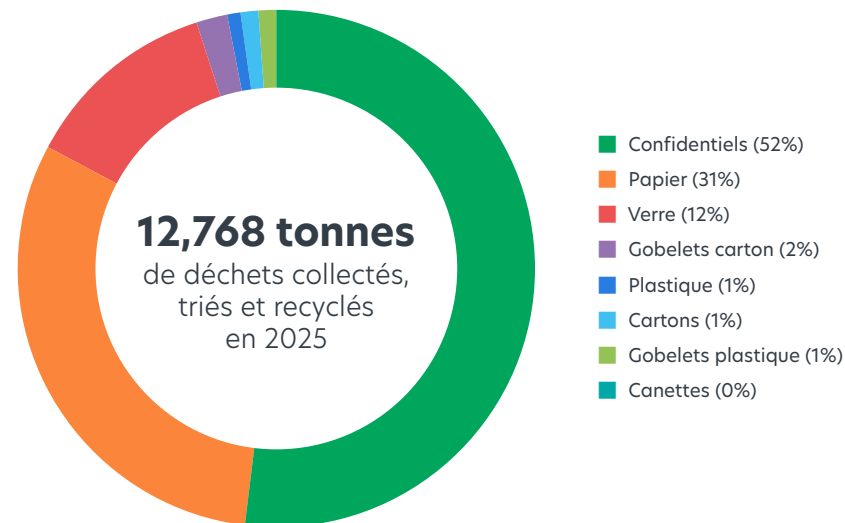
L'entreprise CÈDRE, qui assure la collecte de ces déchets, est membre du réseau ÉLISE, et « Entreprise Adaptée » dont la vocation est de créer des emplois en CDI pour des personnes en situation de handicap.

12,768 tonnes de déchets ont été collectés, triés et recyclés en 2025, en augmentation par rapport aux 9,980 tonnes de déchets recyclables collectés en 2024.

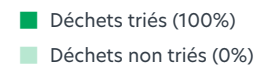
L'augmentation observée résulte des travaux réalisés dans le cadre de la transition vers le flex office. Les réorganisations d'espaces et les déménagements associés nécessitent des opérations de tri approfondi, notamment concernant les documents confidentiels, ce qui accroît temporairement les volumes traités.

Cette collecte a induit 3 873 heures de travail (en équivalent temps plein), soit 553 journées (valeur estimée sur la base de 26 heures par tonne de déchets collectée).

Vos poids collectés



Votre performance de recyclage



B7. UTILISATION DES RESSOURCES, ÉCONOMIE CIRCULAIRE ET GESTION DES DÉCHETS

Valorisation des 12 768 kg de déchets



PAPIER/CARTON/ TÉTRAPACK/ ESSUIE-MAINS :

10 970 kg valorisés
en 3 949 ramettes
de papier



CANETTES/ MÉTAL :

50 kg valorisés
en 3 750 canettes



PLASTIQUE :

196 kg valorisés
en 6 543 bouteilles
en plastique de 1,5 l



VERRE :

1 553 kg valorisés
en 3 105 bouteilles
en verre de 75 cl

La collecte multi-déchets réalisée par CÈDRE en 2025 contribue à améliorer l'impact environnemental positif de l'entreprise et a permis de préserver 6 718 kg de CO₂, ce qui représente 1 527 allers-retours Paris-Marseille en TGV.

Ainsi, en réalisant au quotidien un geste en faveur du développement durable, Crédit Logement est non seulement un acteur écoresponsable, mais aussi un acteur solidaire.

L'entreprise a remplacé les gobelets plastiques des distributeurs par des substituts en carton recyclable certifiés PEFC™, et a supprimé les distributeurs de bouteilles d'eau, remplacés par des fontaines à eaux disponibles dans les étages.

Crédit Logement s'engage activement à réduire son empreinte environnementale en limitant l'usage du papier grâce à la digitalisation de ses processus, ce qui contribue à une gestion responsable et une optimisation de la circulation de l'information.

Seuls les courriers destinés directement aux emprunteurs continuent d'être envoyés au format papier, du fait des difficultés persistantes à recueillir leurs adresses électroniques.

Sur l'année 2025, 669 923 pages ont été imprimées contre 798 179 pages sur 2024, ce qui représente une baisse significative de 16,07% soit 128 256 pages.

	2022	2023	2024	2025
Quantité d'impressions (pages)	1 159 939	1 018 711	798 179	669 923

Depuis cette année, Crédit Logement utilise exclusivement du papier 100 % recyclé (certifié FSC et Ecolabel).

Parallèlement, l'entreprise promeut une sobriété numérique fondée sur le prolongement de la durée de vie du matériel informatique, une gestion optimisée des équipements et la mise en place de filières de recyclage adaptées.

La réduction des déchets informatiques passe par la virtualisation des serveurs en place depuis de nombreuses années. En raison du grand nombre d'appareils numériques au sein de ses bureaux, il est impératif pour Crédit Logement de gérer correctement les déchets informatiques générés par son activité. Le matériel informatique n'est renouvelé qu'en cas de panne non réparable, de casse ou d'obsolescence.

Le matériel hors d'usage ou obsolète est donc évalué et négocié, puis collecté et transporté par une société compétente 2 fois par an, dans le but de le reconditionner, le détruire ou le recycler.

C3. OBJECTIFS DE RÉDUCTION DES GAZ À EFFET DE SERRE ET TRANSITION CLIMATIQUE

Le décret tertiaire (décret n° 2019-771 du 23 juillet 2019) impose aux exploitants de bâtiments tertiaires de plus de 1 000 m², une trajectoire de réduction progressive de leur consommation d'énergie finale : -40 % d'ici 2030, -50 % d'ici 2040 et -60 % d'ici 2050, par rapport à une année de référence.

Crédit Logement, dont la surface totale des bâtiments est actuellement de 6 634m², a retenu 2011 comme année de référence pour ses déclarations sur la plateforme OPERAT, confiées au prestataire SOCOTEC.

Dans une logique d'optimisation de ses ressources et de réduction de son empreinte environnementale, l'entreprise a engagé des travaux destinés à transformer ses espaces de travail pour passer en flex office. Ce choix stratégique permet de réduire la surface totale des locaux tout en favorisant une utilisation plus efficace des espaces.

La diminution des mètres carrés occupés se traduit directement par une baisse des besoins énergétiques, notamment en chauffage, en climatisation et en éclairage. Cette démarche s'inscrit dans une volonté de concilier performance opérationnelle, qualité de vie au travail et sobriété énergétique, en adaptant ses modes de fonctionnement aux nouveaux usages collaboratifs.

À court terme (2026)

Crédit Logement procédera à la suppression des locaux du 84 boulevard Sébastopol, soit une réduction de 1 041 m², générant une économie structurelle et significative de consommation électrique.

À moyen terme (2026-2027)

La modernisation complète des équipements de chauffage et de climatisation sera réalisée, avec le remplacement des huit groupes d'eau glacée par des pompes à chaleur et des dix VRV anciens par des équipements de dernière génération.

À long terme (2030)

Crédit Logement vise l'atteinte de l'objectif de -40 % de consommation fixé par le décret tertiaire par rapport à l'année de référence 2011.



C3. OBJECTIFS DE RÉDUCTION DES GAZ À EFFET DE SERRE ET TRANSITION CLIMATIQUE

Conformément à son plan de sobriété énergétique, Crédit Logement a identifié plusieurs leviers d'action, à savoir :



Chauffage et climatisation

Le suivi et l'ajustement quotidien des consommations électriques sont assurés via la GTB/GTC du bâtiment, avec des consignes de température fixées à 19°C l'hiver et 24°C l'été dans les bureaux.

Le remplacement des huit groupes d'eau glacée, dont l'ancienneté dépasse quinze ans, par des pompes à chaleur fonctionnant sans résistance électrique, ainsi que celui des dix VRV anciens par des équipements modernes et moins énergivores, constituent les investissements majeurs prévus pour 2026 et 2027.



Éclairage

L'installation de luminaires LED est déjà réalisée à 100 % et sera confirmée à l'issue des travaux de réaménagement en cours.

Le nombre de points lumineux sera réduit selon la configuration des espaces. L'évolution de la GTC actuelle vers une GTB intégrant la gestion complète de l'éclairage, avec extinction automatique le soir et installation de détecteurs de mouvements dans les espaces communs, fait partie des travaux à prévoir.



Équipements informatiques et électriques

Crédit Logement privilégie l'achat d'écrans LED de la meilleure classe énergétique possible et favorise l'utilisation de tablettes en remplacement des unités centrales fixes lorsque cela est pertinent. L'extinction systématique du matériel le soir, sans mise en veille, est une règle appliquée à l'ensemble des postes de travail.

Par ailleurs, l'utilisation de matériel électrique individuel sur les postes de travail est proscrite : lampes individuelles, convecteurs électriques et ventilateurs sont supprimés et, lorsque cela est possible, les appareils électriques sont mutualisés dans les espaces partagés. Tout nouvel achat doit correspondre à une puissance adaptée au besoin et répondre à des critères de classe énergétique écologique.



Sensibilisation des collaborateurs

Une communication régulière est déployée par le biais de stickers et de l'intranet afin de rappeler les gestes simples mais essentiels : éteindre les lumières en sortant du bureau, débrancher le matériel non utilisé, veiller à fermer les fenêtres

lorsque le chauffage ou la climatisation sont en fonctionnement, et abaisser les stores lors des fortes chaleurs.



Mobilité et déplacements

Crédit Logement ne dispose pas de parc de véhicules d'entreprise. Seuls deux véhicules de fonction sont mis à disposition de la direction. L'utilisation des transports en commun est systématiquement favorisée pour les

déplacements professionnels, et le recours à la visioconférence est privilégié afin de limiter les déplacements inutiles.



Stratégie d'achat responsable

Crédit Logement intègre des critères ESG dans ses cahiers des charges fournisseurs et privilégie l'achat de produits et services responsables, contribuant ainsi à la réduction de l'empreinte carbone liée aux achats.

C4. RISQUES CLIMATIQUES

La transition énergétique transforme profondément l'ensemble du marché immobilier, générant :

- ⊙ **l'apparition de nouveaux besoins, obligations et politiques pour tous les acteurs liés directement ou indirectement à l'immobilier ;**
- ⊙ **des évolutions majeures dans leurs modes d'intervention, avec un risque de fragilisation pour ceux qui ne s'adaptent pas, voire l'arrivée de nouveaux concurrents sur leurs domaines d'activité traditionnels.**

Cette évolution nécessite une collaboration étroite avec ses partenaires bancaires, qui devront rapidement être en mesure de collecter et de transmettre certaines données clés, notamment les étiquettes DPE (Diagnostic de Performance Énergétique), via les Échanges de Données Informatisés.

Crédit Logement a fait évoluer sa politique d'octroi de garantie afin d'intégrer ces nouvelles informations. L'analyse des dossiers prend désormais en compte l'étiquette DPE, tant pour la valorisation du bien et les éventuels travaux de rénovation énergétique réalisés lors de l'acquisition, que pour l'évaluation de la solvabilité des emprunteurs.

Par ailleurs, l'outil et l'offre commerciale CL.Estim fournissent, en complément de l'estimation statistique de la valeur des biens immobiliers, des informations sur les risques climatiques et physiques (données Géorisques) ainsi que sur les étiquettes DPE (données ADEME).

Cet outil permet à Crédit Logement de disposer dès à présent d'une vision détaillée de la répartition de sa production de garanties selon les classes DPE.

Crédit Logement partage également ces analyses avec ses partenaires bancaires, afin de leur offrir un regard indépendant sur leurs octrois de crédits immobiliers sous l'angle du DPE et sur leur positionnement par rapport au marché.

Étiquette DPE	A	B	C	D	E	F	G
Total / Crédit Logement	2,3%	4,1%	24%	34,5%	20,9%	8,8%	5,4%
Partenaire A	2,1%	3,9%	24,1%	35,5%	20,7%	8,5%	5,1%
Partenaire B	2,7%	4,2%	23,9%	35,6%	20,2%	8,3%	5%
Partenaire C	2,7%	5,5%	24,8%	33,7%	21,6%	8,8%	2,9%
Partenaire D	1,2%	2,8%	23,3%	32,4%	23,5%	10,5%	6,1%
Partenaire E	2%	3,6%	23,3%	34,6%	21,1%	9,3%	6,1%
Partenaire F	2,8%	3,4%	21,3%	36,3%	20,7%	9,4%	6%
Partenaire G	2%	4,5%	23,1%	34,6%	20,9%	9,4%	5,6%
Partenaire H	2,6%	4,7%	25%	32,6%	20,6%	8,7%	5,8%

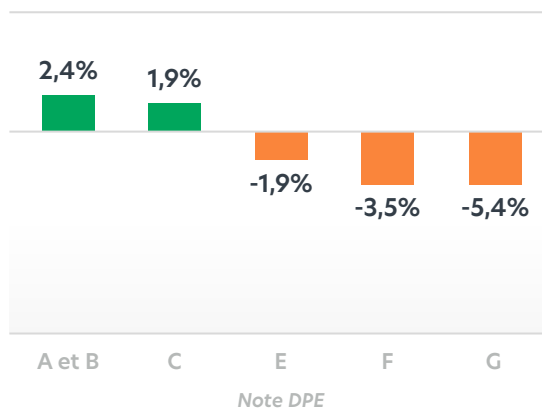
Le tableau ci-dessus présente la répartition de la production garantie Crédit Logement 2025 par étiquette DPE, ainsi que celle de ses principaux partenaires bancaires (anonymisés).

C4. RISQUES CLIMATIQUES

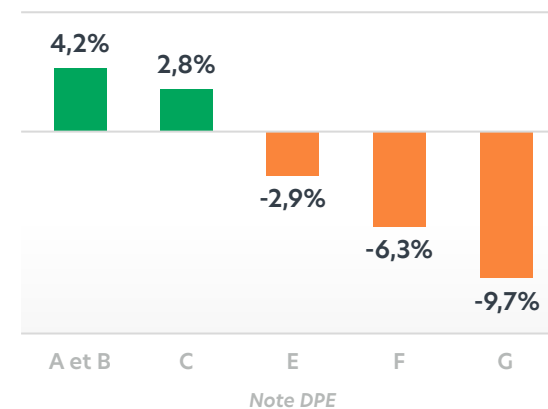
Par ailleurs, l'outil **CL.Estim** permet d'analyser l'impact de l'étiquette DPE sur les prix des biens immobiliers. Ces résultats sont également mis à disposition des partenaires de Crédit Logement ainsi que des utilisateurs de CL.Estim. Les surcotes et décotes associées aux différentes étiquettes sont estimées à caractéristiques identiques, sur l'ensemble des transactions observées en France.

La valeur verte a un impact fort sur le prix des biens en 2025.

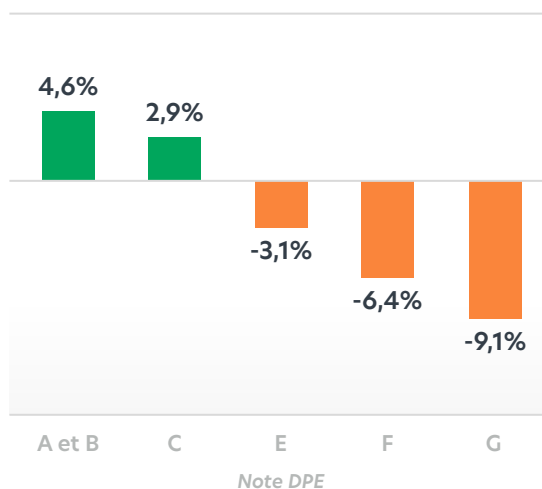
Impact du DPE sur le prix en 2022
/ par rapport à la note D



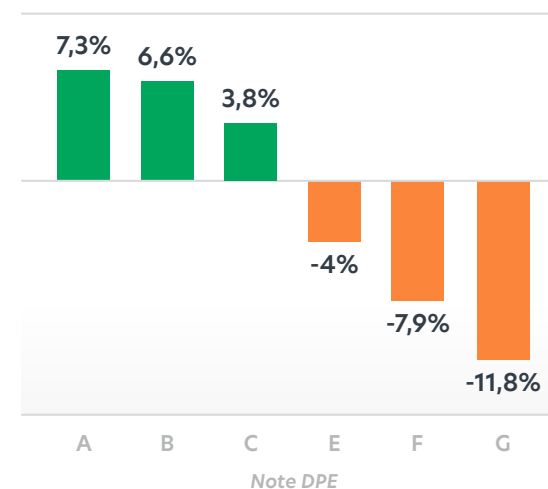
Impact du DPE sur le prix en 2023
/ par rapport à la note D



Impact du DPE sur le prix en 2024
/ par rapport à la note D



Impact du DPE sur le prix en 2025
/ par rapport à la note D



C4. RISQUES CLIMATIQUES

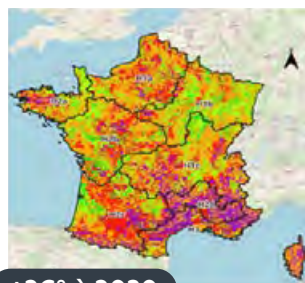
Par ailleurs, Crédit Logement a engagé une revue approfondie de son portefeuille de garanties à partir de projections relatives aux risques climatiques extrêmes et chroniques. Les données DRIAS, issues de modèles météorologiques et de simulations climatiques, fournissent un ensemble d'indicateurs détaillant l'évolution du climat et des risques susceptibles d'affecter les biens immobiliers. À terme, ces données, disponibles à une résolution spatiale fine, seront également intégrées à l'offre CL.Estim. À ce stade, Crédit Logement a cartographié l'ensemble de son portefeuille de garanties en fonction des risques physiques listés ci-contre :

Risque Climatique	Indicateur situation géographique	Indicateur prospectif du climat
Mouvement de terrain/Argiles	Risque actuel basé sur le caractère argileux des sols (BRGM)	Évolution des indicateurs de sécheresse selon horizons et scénarios (DRIAS)
Précipitation extrême / Inondation	Risque actuel basé sur la carte des zones inondables (ruissellement, nappe, débordement)	Évolution des indicateurs de précipitation selon horizons et scénarios (DRIAS)
Feux de forêt	Risque actuel basé sur la présence de forêt à 100m	Évolution des indicateurs de feux de forêt selon horizons et scénarios (DRIAS)
Tempête/Grêle	Risque actuel basé sur des données climatologiques mensuelles de tempête/grêle	Évolution des indicateurs de vent fort selon horizons et scénarios (DRIAS)
Érosion côtière	Risque actuel basé sur la carte de l'évolution du trait de côte (Cerema/ Geoportail)	Évolution des indicateurs de distance d'érosion

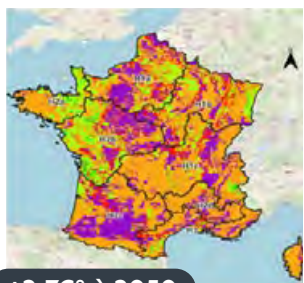
C4. RISQUES CLIMATIQUES

Les figures ci-dessous illustrent l'évolution de l'exposition du parc bâti en France hexagonale aux aléas sécheresse et retrait-gonflement des argiles, inondation et feux de forêt, selon trois scénarios de réchauffement climatique (+2°C, +2,7°C et +4°C) [Source : EcoTRACC - Observatoire de l'Immobilier Durable (OID)] :

SÉCHERESSE ET RETRAIT-GONFLEMENT DES ARGILES



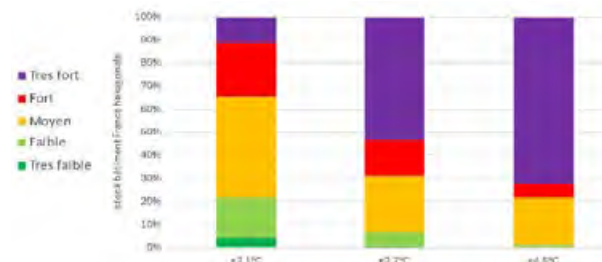
+2°C à 2030



+2,7°C à 2050



+4°C à 2100



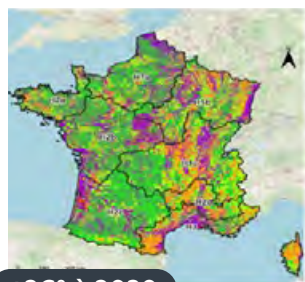
Urbain à +4°C

Fort	Très fort
7%	74%

Rural à +4°C

Fort	Très fort
5%	71%

INONDATION



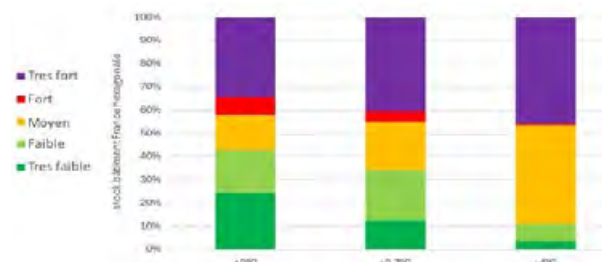
+2°C à 2030



+2,7°C à 2050



+4°C à 2100



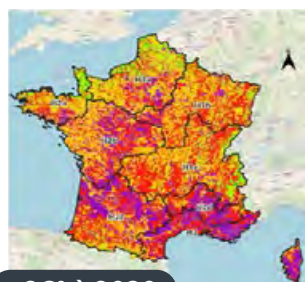
Urbain à +4°C

Fort	Très fort
1%	53%

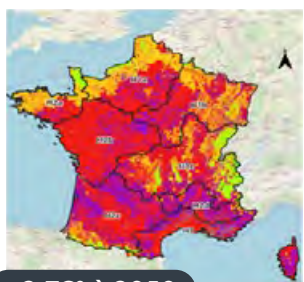
Rural à +4°C

Fort	Très fort
1%	36%

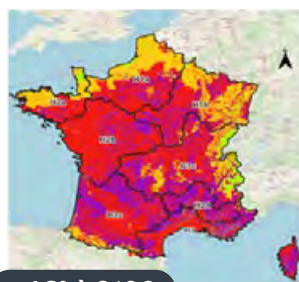
FEUX DE FORÊT



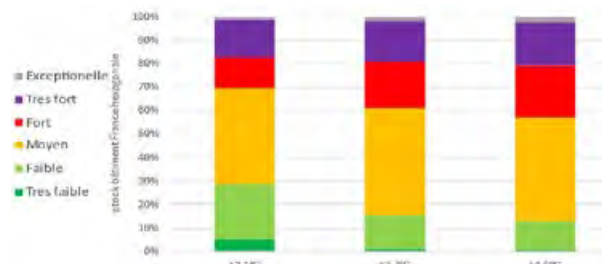
+2°C à 2030



+2,7°C à 2050



+4°C à 2100



Urbain à +4°C

Fort	Très fort
4%	17%

Rural à +4°C

Fort	Très fort
43%	21%

04

SOCIAL



L'entreprise place l'humain au cœur de sa stratégie en veillant à offrir un environnement de travail inclusif, sécurisé et propice au développement professionnel de chacun.

B8. MAIN-D'ŒUVRE - CARACTÉRISTIQUES GÉNÉRALES

Effectif et diversité

Au 31 décembre 2025, Crédit Logement compte 319 salariés tous contrats confondus.

La Direction des Ressources Humaines poursuit une politique active en faveur de la diversité et l'inclusion en veillant à garantir l'égalité de traitement entre l'ensemble des collaborateurs. Cette démarche s'inscrit dans les engagements sociaux de l'entreprise et contribue à promouvoir un environnement non discriminatoire.

Les principaux indicateurs « diversité » 2025 sont les suivants :

- ⊙ **part des femmes dans l'effectif total : 55,8 % (178 femmes et 141 hommes) ;**
- ⊙ **part des femmes parmi les cadres : 54,6 % (143 femmes et 119 hommes) ;**
- ⊙ **parité au sein du Comité de Direction : 50% de femmes et 50% d'hommes ;**
- ⊙ **salariés de moins de 30 ans : 5 % de l'effectif total en progression de 0,6 point par rapport à 2024 ;**
- ⊙ **salariés de 55 ans et plus : 27,6 %, indicateur stable, identique à 2024 ;**
- ⊙ **personnes en situation de handicap : 4,7 % soit une progression liée à de nouvelles reconnaissances administratives ;**
- ⊙ **salariés de nationalité étrangère : 5,6 % en progression de +0,5 point par rapport à 2024.**

Emploi et stabilité des contrats

Crédit Logement maintient une politique de stabilité de l'emploi. Au 31 décembre 2025, 97,5 % des collaborateurs sont employés en CDI (311 salariés sur 319).

	Quantité
Nombre de CDI	311
Nombre de CDD / Alternants	8
Nombre de stagiaires longue durée	3

L'entreprise accorde une attention particulière à l'accompagnement des jeunes à travers l'accueil d'alternants et de stagiaires. Ces dispositifs constituent des leviers essentiels pour :

- ⊙ **favoriser l'insertion professionnelle des jeunes ;**
- ⊙ **développer les compétences en situation réelle de travail ;**
- ⊙ **renforcer l'attractivité de Crédit Logement auprès des étudiants et jeunes diplômés.**

B8. MAIN-D'ŒUVRE - CARACTÉRISTIQUES GÉNÉRALES

En 2025 :

- ⦿ **6 nouveaux alternants ont été accueillis, contre 3 en 2024 ;**
- ⦿ **3 stagiaires de longue durée ont rejoint l'entreprise, un niveau stable par rapport à l'année précédente.**

Le turnover des salariés en CDI s'établit à 6,6 % en 2025, contre 5,5 % en 2024.

Au cours de l'année :

- ⦿ **21 collaborateurs ont rejoint l'entreprise, dont 48 % de femmes (10 femmes et 11 hommes) ;**
- ⦿ **20 collaborateurs ont quitté l'entreprise, dont 45 % de femmes (9 femmes et 11 hommes).**

Le taux de turnover est calculé d'après la méthode légale, selon la formule suivante :

$$\frac{((\text{entrées CDI au cours de l'année N} + \text{sorties CDI au cours de l'année N}) / 2) / \text{Effectif CDI au 31/12/N-1}}$$

Marque Employeur

Pour affirmer la spécificité de Crédit Logement en tant qu'employeur, les travaux sur la Marque Employeur se sont poursuivis.

Après la redéfinition de sa stratégie et de son territoire de marque en 2022, l'entreprise a engagé en 2024 un travail structurant sur sa marque employeur, s'appuyant sur une enquête menée auprès des collaborateurs.

Avec un taux de participation de 80 %, les résultats témoignent d'un climat social très favorable : 90 % des collaborateurs se déclarent globalement satisfaits de leur travail, 84 % expriment un haut niveau d'engagement, et l'entreprise est largement reconnue comme performante, experte et humaine.

L'ensemble des retours ont été pris en compte pour définir cette Marque Employeur, présentée début 2026.



B8. MAIN-D'ŒUVRE - CARACTÉRISTIQUES GÉNÉRALES

La mobilité / promotion

Crédit Logement place la mobilité et la promotion interne au cœur de sa politique d'emploi afin d'offrir aux collaborateurs des perspectives d'évolution, tant transversales que hiérarchiques. Cette démarche contribue à renforcer l'attractivité de l'entreprise, à favoriser l'engagement des collaborateurs et à soutenir leur fidélisation.

Dans ce cadre, l'ensemble des postes ouverts est publié en interne sur l'intranet de l'entreprise, permettant aux salariés de se porter candidats et de devenir acteurs de leur parcours professionnel.

Les candidatures internes font l'objet d'un processus de sélection structuré : chaque candidat est reçu en entretien par la Direction des Ressources Humaines et par le manager concerné. Le processus d'évaluation repose sur les mêmes principes que le recrutement externe et garantit l'absence de toute discrimination.

En 2025, le taux de mobilité et de promotion interne s'établit à 10 %, soit 32 collaborateurs concernés, contre 9,2 % en 2024 (29 collaborateurs).

La part des femmes parmi les promotions et mobilités internes s'élève à 53 % (17 sur 32), contre 55,2 % en 2024 (16 sur 29).

Attractivité et présence sur les réseaux professionnels

Afin d'attirer de nouveaux talents et de renforcer sa visibilité auprès des candidats, Crédit Logement est présent sur plusieurs plateformes professionnelles, notamment LinkedIn et Welcome to the Jungle.

Ces supports permettent de valoriser :

- ⦿ **les métiers de l'entreprise ;**
- ⦿ **les opportunités de carrière ;**
- ⦿ **les engagements de l'entreprise en matière de diversité, d'inclusion et de qualité de vie au travail.**

Les offres d'emploi sont rédigées dans le respect du principe de non-discrimination et diffusées de manière équitable pour l'ensemble des types de contrats.

Le processus de recrutement repose sur une approche structurée visant à garantir l'objectivité et l'égalité de traitement entre les candidats. Il comprend notamment :

- ⦿ **un entretien avec les ressources humaines, garantissant la neutralité et le respect des engagements sociaux de l'entreprise ;**
- ⦿ **un entretien métier permettant d'évaluer les compétences techniques et l'adéquation au poste ;**
- ⦿ **une analyse objective des candidatures, quel que soit le profil des candidats.**

B9. MAIN-D'ŒUVRE - SANTÉ ET SÉCURITÉ

Absentéisme et maladie

En 2025, le taux d'absentéisme pour maladie s'établit à 3,29 %, en légère baisse par rapport à 2024 (3,38 %). Au total, 2 632 jours d'absence ont été enregistrés pour cause de maladie, contre 2 680 jours l'année précédente. 120 salariés ont eu au moins un arrêt de travail, contre 140 en 2024. Ces données constituent un indicateur de suivi de la présence des collaborateurs et de l'évolution de l'absentéisme au sein de l'entreprise.

Concernant le nombre d'accidents survenus, 18 ont été déclarés (7 accidents de travail et 11 accidents de trajet) dont 6 qui ont entraîné un arrêt de travail (2 accidents de travail et 4 accidents de trajet), pour un total de 45,5 jours d'absence.

	2023	2024	2025
Nombre d'accidents survenus et déclarés	15	8	18
dont refusés	0	-	-
dont dossiers classés sans suite	8	3	12
dont ayant entraîné arrêt de travail	7	5	6
dont attente	0	-	-
Nombre d'accidents avec arrêts de travail	7	5	6
dont accident du travail	4	3	2
dont accident de trajet	3	2	4
Arrêts de travail (y compris prolongation)			
Nombre d'arrêts de travail	7	5	6
Nombre de jours d'arrêt	48	21	45,5

Prévention du harcèlement et des comportements inappropriés

Crédit Logement s'engage à prévenir tout comportement contraire à son code de conduite, notamment :

- ⊙ les discriminations ;
- ⊙ le harcèlement moral ;
- ⊙ les agissements sexistes ;
- ⊙ le harcèlement sexuel.

Afin de faciliter le signalement de situations inappropriées, l'entreprise a mis en place un dispositif permettant à chaque collaborateur de déclarer, en toute confidentialité et sans crainte de représailles, tout comportement contraire aux règles de conduite de l'entreprise.

Ce dispositif repose notamment sur :

- ⊙ une procédure interne formalisée de traitement des signalements ;
- ⊙ la garantie d'un traitement équitable et confidentiel des situations signalées ;
- ⊙ la présence de trois référents dédiés, formés pour recueillir les signalements et accompagner les collaborateurs concernés.

Ce cadre contribue à maintenir un climat de travail respectueux et conforme aux valeurs de l'entreprise.

En 2025, la Direction et la Commission Santé Sécurité et Conditions de Travail (CSSCT) ont mené des actions de sensibilisation auprès des collaborateurs sur les thématiques du harcèlement et des comportements inappropriés, notamment à travers deux webinaires dédiés.

B9. MAIN-D'ŒUVRE - SANTÉ ET SÉCURITÉ

Équilibre entre vie professionnelle et vie personnelle

Crédit Logement considère que la qualité de vie au travail est essentielle à la performance et à l'épanouissement des collaborateurs. L'entreprise s'engage à favoriser un équilibre harmonieux entre vie professionnelle et vie privée à travers plusieurs dispositifs :



Horaires de travail personnalisés

Système horaires variables : 35 heures hebdomadaires avec flexibilité dans les horaires d'arrivée et de départ.

Forfait jours : 209 jours travaillés par an, offrant autonomie et responsabilité dans l'organisation du travail.

Éligibilité : 94 % des collaborateurs bénéficient du forfait jours au 31/12/2025.

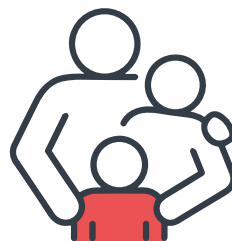


Télétravail

3 jours de travail sur site et donc jusqu'à 2 jours par semaine de télétravail, sur base volontaire, après 3 mois d'ancienneté.

95 % des collaborateurs éligibles ont utilisé ce dispositif.

Un suivi managérial est assuré, notamment lors de l'entretien annuel, pour évaluer l'équilibre charge de travail / télétravail.



Soutien à la parentalité et aux proches aidants

Congés enfant malade : 30 % des salariés éligibles (33/110) ont bénéficié de ce dispositif.

Soutien aux proches aidants : 17 collaborateurs ont pu bénéficier d'une journée supplémentaire de télétravail en 2025.



Aménagement du temps de travail et des postes

Adaptations pour maintien dans l'emploi (raisons médicales, reprise après longue absence, mi-temps thérapeutique) : 36 collaborateurs concernés.

Aménagement pour les seniors (60 ans et plus) : possibilité de temps partiel adapté ; 4 collaborateurs ont bénéficié de ce dispositif en 2025.

B10. MAIN-D'OEUVRE - RÉMUNÉRATION, NÉGOCIATION COLLECTIVE ET FORMATION

Les dispositions conventionnelles applicables au personnel de Crédit Logement sont régies par la convention collective nationale des sociétés financières (ASF) du 22 novembre 1968.

100% des salariés couverts par une convention collective

Rémunération et partage de la performance

Crédit Logement a mis en place un système de rémunération attractif et transparent, visant à motiver les collaborateurs et à valoriser leur contribution individuelle et collective.

Les dispositifs incluent :

- ⦿ **intéressement ;**
- ⦿ **participation ;**
- ⦿ **prime variable individuelle (PVI).**

Chaque dispositif est encadré par un accord d'entreprise et complété par le Plan d'Épargne Entreprise (PEE) et le Plan d'Épargne pour la Retraite Collectif (PERCOL), offrant un abondement de 20 % sur les sommes investies par les collaborateurs. Ces mécanismes permettent d'associer les salariés à la réussite et à la performance globale de l'entreprise. La prime variable individuelle (PVI) valorise la contribution des collaborateurs aux résultats de l'entreprise

Une Prime exceptionnelle de Partage de la Valeur (PPV) a été versée pour la cinquième année consécutive à l'ensemble des collaborateurs éligibles, y compris le personnel intérimaire. Ces dispositifs illustrent l'engagement de Crédit Logement à reconnaître et récompenser les contributions de ses collaborateurs, tout en renforçant leur engagement et leur sentiment d'appartenance à l'entreprise.

La mise en place, lors de la Négociation Annuelle Obligatoire (NAO) 2024, d'une enveloppe spécifique de rééquilibrage salarial pour les exercices 2024 et 2025, destinée à corriger d'éventuels écarts de rémunération entre femmes et hommes au sein d'un même métier.

Statuts	Salaire annuel moyen					
	2023		2024		2025	
	F	H	F	H	F	H
Techniciens	32 735	32 771	33 577	33 451	35 861	36 642
Cadres	50 133	61 214	51 294	60 995	54 711	65 373

Dialogue social

Crédit Logement dispose d'un Comité Social et Economique (réunions mensuelles), d'un CSSCT (réunions trimestrielles) et de 3 délégués syndicaux. L'entreprise accorde une importance particulière au dialogue social pour concrétiser ses engagements via des accords collectifs.

En 2025, 6 accords d'entreprise ont été signés (contre 4 en 2024) : NAO, épargne salariale fonds de placement (2 accords), intégration de la prime d'ancienneté au salaire de base, don de jours de repos, égalité professionnelle femmes-hommes.

Les représentants du personnel sont informés et consultés sur la situation économique, la politique sociale, les conditions de travail, ainsi que sur les projets majeurs et changements d'organisation.

B10. MAIN-D'OEUVRE - RÉMUNÉRATION, NÉGOCIATION COLLECTIVE ET FORMATION

Formation et développement des compétences

Le développement des compétences constitue un pilier de la politique sociale de Crédit Logement. Il vise à renforcer l'employabilité des collaborateurs, anticiper les évolutions des métiers et soutenir la performance individuelle et collective.

En 2025, l'entreprise a consacré 249 K€ au plan de développement des compétences, soit 1,22 % de la masse salariale, traduisant un engagement soutenu en faveur de la formation continue (contre 236 K€ en 2024).

Indicateurs clés 2025

- ⦿ **3 683 heures de formation dispensées, dont 2 017 heures pour les femmes et 1 666 heures pour les hommes.**
- ⦿ **211 collaborateurs formés, soit 116 femmes et 95 hommes.**
- ⦿ **Taux d'accès à la formation : 66 % de l'effectif total.**
 - 65 % des femmes.
 - 67 % des hommes.
- ⦿ **17,45 heures de formation en moyenne par salarié formé.**

La majorité des actions de formation ont été réalisées en intra-entreprise, permettant d'adapter les contenus aux besoins spécifiques des métiers. Les formations sont dispensées en présentiel ou à distance, afin de faciliter l'accès à la formation pour l'ensemble des collaborateurs.

La politique de formation poursuit plusieurs objectifs :

- ⦿ **renforcer l'employabilité des collaborateurs ;**
- ⦿ **anticiper les évolutions des métiers et des compétences ;**
- ⦿ **accompagner les transformations technologiques et réglementaires ;**
- ⦿ **développer les compétences managériales et transverses.**

Elle est pilotée par la Direction des Ressources Humaines, en cohérence avec la stratégie de l'entreprise et en concertation avec les directions opérationnelles.

Les besoins en formation sont identifiés lors des entretiens annuels d'évaluation et des entretiens professionnels, permettant d'adapter le plan de développement des compétences aux attentes des collaborateurs et aux enjeux de l'entreprise.



C5. AUTRES CARACTÉRISTIQUES (GÉNÉRALES) DE LA MAIN-D'ŒUVRE

Communication aux collaborateurs

La communication interne constitue un levier essentiel au bon fonctionnement de l'entreprise, en favorisant le partage d'informations, la transparence et la cohésion collective. À ce titre, Crédit Logement diffuse quotidiennement, via son intranet, l'ensemble des informations relatives à la vie de l'entreprise et à son environnement : actualités internes, mobilités et promotions, arrivées de nouveaux collaborateurs, événements, projets, communications RH ainsi que des informations de marché. Cette communication régulière contribue au renforcement du sentiment d'appartenance et à l'engagement des collaborateurs.

L'accès direct à la plateforme collaborative Vendredi (désormais Komeet) depuis la page d'accueil de l'intranet facilite les échanges et l'appropriation des contenus. Par ailleurs, les nouveaux collaborateurs bénéficient d'un espace dédié leur permettant d'accéder à l'ensemble des documents nécessaires à la connaissance de l'entreprise et à leur intégration.

Les informations majeures concernant l'ensemble des collaborateurs peuvent également être diffusées par voie électronique, lorsque cela s'avère nécessaire. Des temps d'information collective sont organisés de manière régulière afin de partager les résultats, les perspectives, les projets structurants, l'activité de l'entreprise ainsi que les accords collectifs en vigueur.

Des réunions dédiées à l'encadrement sont organisées plusieurs fois par an afin de partager un premier niveau d'informations sur des sujets transverses et stratégiques. L'entreprise veille également à associer ses collaborateurs à des réflexions transversales, réunissant des équipes de différents métiers et niveaux hiérarchiques.

Enfin, des animations et moments conviviaux sont proposés tout au long de l'année afin de favoriser les échanges, renforcer les liens entre les équipes et encourager un climat de travail collaboratif.

En 2025, à l'occasion des 50 ans de Crédit Logement, un programme d'animations renforcé a été déployé tout au long de l'année, constituant un véritable « fil rouge » de célébration partagé par l'ensemble des collaborateurs. Ce programme a notamment inclus des afterworks, un cours de danse, un escape game organisé dans les locaux, une animation de rétrogaming, un karaoké mettant en lumière les talents internes, ainsi que des interviews de collaborateurs partageant souvenirs et anecdotes de la vie de l'entreprise. Un « summer kit » a également été distribué aux collaborateurs, comprenant une casquette, une serviette de plage et une gourde. Un magazine retraçant les moments forts de l'histoire de l'entreprise a été publié, une soirée conviviale a réuni les collaborateurs et leurs conjoints, et une vidéo récapitulative des temps forts de l'année a été mise en ligne sur l'intranet.

C5. AUTRES CARACTÉRISTIQUES (GÉNÉRALES) DE LA MAIN-D'ŒUVRE

Ratio femmes/hommes au niveau de l'encadrement

Au 31 décembre 2025, Crédit Logement compte 57 encadrants (managers et chefs de service). La part des femmes s'établit à 47,37 %, soit 27 femmes et 30 hommes, contre 46,43 % en 2024 (26 femmes et 30 hommes).

Cet indicateur témoigne d'une représentation équilibrée des femmes et des hommes dans les fonctions d'encadrement et s'inscrit dans la continuité des engagements de l'entreprise en faveur de l'égalité professionnelle.

Recours à l'intérim et aux prestataires de services

Le recours à l'intérim progresse en 2025, atteignant 4,81 ETP (contre 3,02 en 2024), dont 3,63 ETP liés au surcroît d'activité. Les principaux secteurs concernés sont la Direction du Recouvrement et le Service Logistique et Environnement de travail.

Le recours aux prestataires de services augmente également : 63 prestataires pour 7 196 jours travaillés en 2025, contre 45 prestataires en 2024. Les directions de l'Organisation et des Systèmes Informatiques concentrent la majorité de ces besoins, principalement pour des expertises techniques ou un renfort ponctuel d'activité.



C6. INFORMATION SUPPLÉMENTAIRE SUR L'EFFECTIF - POLITIQUES DROITS HUMAINS ET PROCESS MIS EN PLACE

Crédit Logement s'engage à appliquer les principes de la Déclaration Universelle des Droits de l'Homme (éditée par l'ONU en 1948) et des Conventions de l'Organisation Internationale du Travail (OIT) visées en annexe, notamment :

- ⦿ **l'interdiction du recours au travail forcé ou obligatoire et aux mauvais traitements de leurs employés. Ceci incluant l'interdiction de toute pratique d'esclavage moderne et de traite d'êtres humains ;**
- ⦿ **l'élimination du travail des enfants ;**
- ⦿ **l'absence de discrimination : aucune distinction, exclusion ou préférence ne doit être fondée sur la couleur, le sexe, l'âge, la langue, la religion, l'orientation ou l'identité sexuelle, l'origine nationale ou sociale, l'opinion, ou le handicap ;**
- ⦿ **le respect de la santé et de la sécurité en garantissant des conditions et un environnement de travail sains, sûrs et dignes à son propre personnel.**

La politique sociale de Crédit Logement repose sur plusieurs principes structurants :

- ⦿ **la valorisation des collaborateurs ;**
- ⦿ **la gestion des emplois et des parcours professionnels ;**
- ⦿ **l'égalité de traitement ;**
- ⦿ **la diversité et l'inclusion ;**
- ⦿ **un recrutement responsable et non discriminatoire ;**
- ⦿ **un dialogue social de qualité.**

Ces engagements se traduisent par la mise en place de politiques et d'accords collectifs visant à favoriser l'égalité des chances, le développement des compétences et la qualité de vie au travail.

Diversité et lutte contre les discriminations

L'égalité professionnelle et l'égalité des chances constituent un engagement fondamental de la politique RH de Crédit Logement. L'entreprise veille à garantir un traitement équitable de l'ensemble de ses collaborateurs et à prévenir toute forme de discrimination.

Égalité professionnelle entre les femmes et les hommes

Crédit Logement intègre la question de l'égalité professionnelle dans sa politique RH. Cette démarche couvre notamment l'égalité salariale, l'accès à la promotion professionnelle, la mobilité interne, ainsi que l'accès à la formation et au développement des compétences.

L'entreprise est couverte par un accord relatif à l'égalité professionnelle entre les femmes et les hommes arrivant à échéance le 31 décembre 2025. Une négociation a été engagée en fin d'année afin de renouveler cet accord pour la période 2026-2029.

Le nouvel accord s'inscrit dans la continuité du précédent et vise à renforcer les actions déjà engagées autour de quatre axes prioritaires :

- ⦿ **le recrutement ;**
- ⦿ **la formation ;**
- ⦿ **la rémunération**
- ⦿ **l'articulation entre vie professionnelle et vie personnelle.**

C6. INFORMATION SUPPLÉMENTAIRE SUR L'EFFECTIF - POLITIQUES DROITS HUMAINS ET PROCESS MIS EN PLACE

En 2025, ces engagements en faveur de l'égalité femmes-hommes se sont traduits par plusieurs actions concrètes.

- **La réalisation d'analyses comparatives des rémunérations** entre les femmes et les hommes lors de la Négociation Annuelle Obligatoire (NAO), mais également à l'occasion des mobilités internes, des promotions et des recrutements.
- **La mise en place, lors de la NAO 2024, d'une enveloppe spécifique de rééquilibrage salarial** pour les exercices 2024 et 2025, destinée à corriger d'éventuels écarts de rémunération entre femmes et hommes au sein d'un même métier.
- **Le maintien de la parité au sein du Comité de direction**, composé à 50 % de femmes et 50 % d'hommes.
- **Un index d'égalité professionnelle femmes-hommes de 93/100**, identique à celui de 2024. Ce résultat reflète l'attention portée à l'égalité salariale et aux pratiques d'équité mises en œuvre, notamment lors de la préparation de la campagne salariale et de la répartition des augmentations individuelles.

Recrutement responsable et lutte contre les discriminations

Crédit Logement conduit une politique de recrutement fondée sur l'égalité de traitement, la diversité des profils et la prévention de toute forme de discrimination. L'entreprise veille à garantir un processus de sélection transparent, objectif et conforme à ses engagements sociaux.

Ces principes sont rappelés dans l'accord relatif à la Gestion des Emplois et des Parcours Professionnels (GEPP), signé le 28 décembre 2023, ainsi que dans l'accord relatif à l'égalité professionnelle entre les femmes et les hommes.

Ces accords réaffirment plusieurs principes structurants de la politique de recrutement :

- **la recherche de diversité dans les profils recrutés (formation, âge, expérience, genre) ;**
- **l'égalité de traitement entre les femmes et les hommes ;**
- **une sélection fondée exclusivement sur les compétences, l'expérience et l'adéquation au poste.**

En 2025, **48 % des recrutements externes ont concerné des femmes**, illustrant la volonté de l'entreprise de maintenir un équilibre et une diversité au sein de ses équipes.

Inclusion et handicap

Au 31 décembre 2025, la part des collaborateurs en situation de handicap s'élève à 4,7 % de l'effectif, soit 15 salariés.

Crédit Logement en lien avec les représentants du personnel (CSE et CSSCT), se mobilise chaque année à l'occasion de la Semaine européenne pour l'emploi des personnes handicapées afin de sensibiliser les collaborateurs et de favoriser une meilleure compréhension des enjeux liés au handicap au travail.

En 2025, plusieurs actions de sensibilisation ont été mises en œuvre, notamment :

- **l'organisation d'un quiz ludique inspiré du jeu de l'Oie, destiné à sensibiliser les collaborateurs aux différentes situations de handicap ;**
- **des communications et actions d'information, dont une campagne dédiée au handicap invisible, visant à mieux faire comprendre certaines situations de handicap et à lutter contre les idées reçues (affichage dans les locaux).**

L'entreprise dispose également d'un référent handicap, chargé d'accompagner les collaborateurs concernés et de favoriser leur maintien dans l'emploi.

C7. INCIDENTS NÉGATIFS GRAVES EN MATIÈRE DE DROITS DE L'HOMME

Au cours de l'année 2025, Crédit Logement n'a enregistré aucun signalement relatif à des incidents graves en matière de droits de l'homme.

Aucun fait de harcèlement, de discrimination ou de comportement portant atteinte au respect des personnes n'a été rapporté.

L'entreprise poursuit ses actions de vigilance et de prévention afin de garantir un environnement de travail sûr, respectueux et conforme à ses engagements en matière d'éthique et de protection des collaborateurs.



A modern, multi-story apartment building with white facades and dark grey roofs. The building features balconies with glass railings. The image is partially obscured by a large, semi-transparent blue circle graphic. The sky is clear and blue.

05

GOUVERNANCE

Du fait de son statut de société de financement, la gouvernance Crédit Logement met au centre de son action la gestion des risques, et les problématiques ESG sont prises en compte au plus haut niveau.

Le dialogue est très riche avec les tiers, aussi bien l'ACPR qui supervise l'entreprise, que les instances de place (OCBF, ASF, etc.). Crédit Logement est fortement impliqué dans la lutte contre la corruption et le blanchiment, et sensibilise régulièrement ses collaborateurs.

Son Conseil d'Administration est composé d'un président et de 12 administrateurs représentant les plus grands groupes bancaires français, qui se réunit 4 fois par an.

Il n'y a pas d'administrateur indépendant.

La Directrice Financière de Crédit Logement porte également la responsabilité de la RSE et participe à de nombreuses réunions de place. Depuis 2024, une cellule ESG a été mise en place afin de consolider et renforcer les compétences mobilisées sur ces enjeux.

Les dirigeants se forment progressivement à ces nouvelles problématiques.

Une gouvernance au service d'une gestion des risques rigoureuse

En tant que société de financement placée sous la supervision de l'Autorité de Contrôle Prudentiel et de Résolution (ACPR), Crédit Logement inscrit la gestion des risques et la prise en compte des enjeux ESG au cœur de sa stratégie et de sa gouvernance. Ces enjeux sont gérés au plus haut niveau, impliquant activement la Direction Générale, le Conseil d'Administration, ainsi que les comités spécialisés.

Une gouvernance engagée et proactive

La gestion des risques est une priorité stratégique pour Crédit Logement. Grâce à un dialogue régulier avec l'ACPR ou avec les instances de place telles que l'OCBF et l'ASF, l'entreprise veille à s'adapter en permanence aux exigences réglementaires et aux évolutions du marché immobilier, pour garantir une gestion rigoureuse et responsable des risques associés à son activité de caution.

Crédit Logement accorde également une importance particulière à la conformité, notamment en matière de lutte contre la corruption et le blanchiment d'argent. Ces enjeux sont traités avec vigilance, et ses collaborateurs sont régulièrement sensibilisés aux risques associés à ces domaines, à travers des formations et des programmes de sensibilisation continue.

En 2025, un séminaire du conseil d'administration a par ailleurs été consacré aux risques climatiques, témoignant de l'intégration croissante de ces enjeux dans la stratégie globale de gestion des risques.

Révision de la méthodologie de gestion des risques en 2025

En 2025, Crédit Logement a procédé à une révision approfondie de sa méthodologie d'identification et d'évaluation des risques. Cette révision avait pour objectif de renforcer son approche de gestion des risques dans un environnement dynamique et en constante évolution. La dimension ESG y a été formellement intégrée et le dispositif est désormais suivi trimestriellement au sein de ses instances de gouvernance.

Cette mise à jour a permis également de renforcer le suivi des risques stratégiques liés au non-respect des normes réglementaires (solvabilité, prudentiel et réglementaires), notamment le risque cyber qui fait l'objet d'un suivi spécifique.

Les risques ESG sont désormais formellement intégrés dans les processus décisionnels de Crédit Logement, assurant ainsi une couverture complète des risques potentiels qui pourraient impacter sa stratégie de durabilité.

Renforcement de la taxonomie des risques

La révision de la méthodologie a permis un renforcement de la taxonomie des risques, offrant ainsi une meilleure visibilité sur les différents types de risques auxquels Crédit Logement est exposé. Cela permet une anticipation plus précise des impacts potentiels sur sa stratégie durable, facilitant la prise de décision éclairée et l'adaptation rapide face à des évolutions externes, telles que les changements réglementaires ou les nouveaux défis globaux.

Organisation de la gouvernance ESG et des risques

Le Comité des risques et d'audit est composé de quatre administrateurs, membres du Conseil d'Administration de Crédit Logement, l'un d'entre eux en assurant la présidence. Il a pour objectif d'assister le Conseil d'Administration dans son rôle de surveillance du système de contrôle interne, de l'audit et de supervision de la conformité et des risques. Plusieurs comités spécialisés ont été institués par le Comité des Risques et exercent leur activité sous sa responsabilité.

La Directrice Financière de Crédit Logement est également Responsable RSE et participe aux réunions de place sur le sujet.

À noter également qu'un membre du Conseil d'Administration est Directeur RSE de sa banque de détail.

Une gouvernance favorisant la surveillance des risques

En tant que société de financement, Crédit Logement n'est pas soumis aux réglementations dites « vertes ». Néanmoins, l'entreprise est supervisée et régulée par l'Autorité de Contrôle Prudential et de Résolution (ACPR) qui a à cœur de répondre aux problématiques ESG.

Crédit Logement a mis en place un dispositif de gouvernance robuste visant à assurer une surveillance proactive et continue des risques auxquels il est exposé, notamment les risques ESG. Ce dispositif repose sur plusieurs piliers :

- ⦿ **comités dédiés aux risques analysés, tous présidés par la Direction Générale : le Comité de Trésorerie et le Comité d'investissement pour les risques liés au portefeuille de placements, le Comité de Politique des Risques pour les risques liés au portefeuille de garanties et le Comité des risques opérationnels ;**
- ⦿ **reportings trimestriels : Crédit Logement a mis en place des reportings trimestriels pour suivre l'ensemble de ces risques et son appétit au risque afin d'assurer une visibilité claire et une prise de décision éclairée ;**
- ⦿ **indicateurs clés de risques (KRI) : Crédit Logement a développé des indicateurs spécifiques pour suivre les risques ESG, facilitant la détection rapide des écarts et la mise en œuvre d'actions adaptées ;**

- ⦿ **intégration aux processus de pilotage : la gestion des risques ESG est intégrée aux processus stratégiques et opérationnels, permettant un alignement optimal avec les objectifs durables de Crédit Logement.**

La gouvernance globale de Crédit Logement est assurée par le Comité des Risques et d'Audit et par le Conseil d'Administration.

La Direction de la Conformité et de la Gestion des Risques (DCR) est une entité indépendante des directions opérationnelles, qui anime le Comité de Surveillance des Risques. Elle est hiérarchiquement rattachée au Directeur Général et a pour mission d'assurer une surveillance transverse des risques auxquels Crédit Logement est exposé, de mettre en œuvre le dispositif de contrôle interne et de contrôle de la conformité, de veiller à leur cohérence et à leur efficacité conformément à l'arrêté du 25 février 2021, modifiant l'arrêté du 3 novembre 2014 et suivant les modalités définies dans la Charte d'audit et de Contrôle Interne et dans la Charte de Déontologie.



Protection des données et conformité RGPD

En tant que responsable de traitement, Crédit Logement place la protection des données à caractère personnel au cœur de ses préoccupations.

À ce titre, Crédit Logement s'engage :

- ⊙ à utiliser des données personnelles uniquement pour des finalités explicites, légitimes et déterminées en lien avec ses activités ;
- ⊙ à ne collecter que les données utiles à ses activités ;
- ⊙ à limiter la conservation des données à la durée nécessaire pour les opérations pour lesquelles elles ont été collectées, ou celles prévues par les réglementations auxquelles Crédit Logement est soumis ;
- ⊙ à veiller à la confidentialité et à l'intégrité des données par la mise en œuvre d'une politique de gestion des accès stricte ;
- ⊙ à mettre en œuvre des moyens de sécurité appropriés pour garantir un niveau de sécurité et de confidentialité renforcé de vos données ;
- ⊙ à communiquer, de manière claire et transparente, sur la finalité d'utilisation et les durées de conservation des données ;
- ⊙ à respecter les droits des personnes en répondant à leurs demandes en respectant ses propres responsabilités juridiques et opérationnelles.

Crédit Logement a nommé dès 2017 un Délégué à la Protection des Données Personnelles (DPD). Le DPD reporte directement au Directeur Général et veille à la bonne application, au sein de Crédit Logement, de la loi "Informatique et Libertés" relative à la protection des données personnelles du règlement européen.

Une adresse mail dédiée à ces sujets a été mise en place et est communiquée sur ses sites internet, afin de permettre à toute personne d'exercer ses droits sur les données à caractère personnel. Tous les collaborateurs sont régulièrement sensibilisés à la protection des données personnelles.

Afin de renforcer une conformité responsable en matière de protection des données et la bonne mise en œuvre des exigences réglementaires,

Crédit Logement a fait le choix de se doter d'une solution du marché pour piloter l'ensemble des activités du DPO. Cette plateforme collaborative est en cours de mise en œuvre et devrait, d'ici 2026, être déployée à l'ensemble des parties prenantes afin de répondre aux objectifs suivants :

- ⊙ favoriser la tenue du registre des traitements ;
- ⊙ collaboration améliorée avec l'ensemble des parties prenantes ;
- ⊙ automatisation des tâches répétitives ;
- ⊙ sécuriser la traçabilité.

Cybersécurité

En tant qu'acteur financier exposé aux menaces numériques, Crédit Logement renforce constamment son dispositif de maîtrise des risques liés à la cybersécurité.

À ce titre, la DCR organise chaque année des tests d'intrusion, à la fois physique et logiques, afin de se prémunir des attaques extérieures.

Les tests de vulnérabilité sont réalisés par une société certifiée PASSI par l'ANSSI, garantissant un haut niveau d'exigence méthodologique.

En 2025, le système d'information a fait l'objet d'un test de vulnérabilité et d'intrusion structuré en quatre volets :

- ⊙ un premier volet en boîte noire, destiné à évaluer la surface d'attaque exposée sur internet et la résistance des pare-feu applicatifs ;
- ⊙ un deuxième volet, en boîte grise, visant à vérifier la sécurité de l'espace authentifié d'une sélection d'applications exposées sur internet ;
- ⊙ un troisième volet ciblant la résistance du réseau Wi-Fi ouvert aux collaborateurs dans le cadre du projet Open ;
- ⊙ un dernier volet mettant en œuvre une analyse détaillée et obligatoire des règles de filtrage des pare-feu externes, complétée par une analyse optionnelle des règles des pare-feu internes.

Lors de ce test, aucune vulnérabilité critique n'a été découverte.

Les vulnérabilités découvertes sont inscrites au plan d'amélioration continue de la sécurité et feront l'objet d'un contre audit en 2026.

Enfin, un indicateur composite de sécurité, élaboré par le RSSI, a été mis en place dans le cadre du suivi de l'appétit au risque. Reposant sur un ensemble de critères couvrant notamment la gouvernance des risques cyber, la sensibilisation des collaborateurs, des indicateurs techniques et les scans de vulnérabilité, cet indicateur permet de mesurer le niveau d'exposition aux risques cyber au regard des seuils de tolérance définis par Crédit Logement et d'assurer un pilotage global, structuré et cohérent de la sécurité du système d'information.

Lutte contre le blanchiment

Crédit Logement met en œuvre tous les moyens nécessaires à la lutte contre le blanchiment et la corruption. Il existe un code de conduite et une procédure spécifique contre le blanchiment d'argent et la lutte contre la corruption et le financement du terrorisme.

Cette procédure est mise à jour chaque année.

Dans le cadre des obligations mentionnées dans l'article L 561-38-1 du Code Monétaire et Financier, les personnes participant à la mise en œuvre des obligations liées à la LCB FT doivent disposer d'une expérience, d'une qualification et d'une position hiérarchique adéquates pour exercer leurs missions. En outre, les établissements assujettis veillent à ce que ces personnes bénéficient de formations adaptées à leurs fonctions ou activités, à leur position hiérarchique ainsi qu'aux risques identifiés par la classification des risques et à ce qu'elles aient accès aux informations nécessaires à l'exercice de leurs fonctions ou activités.

En 2025 l'ensemble des collaborateurs exposés au risque de blanchiment a été sensibilisé au risque LCB FT dans le cadre d'un E-Learning. Cette formation a ainsi concerné 241 personnes.

10 déclarations de soupçon auprès de TRACFIN ont été réalisées en 2025, contre 19 en 2024.

Sensibilisation des collaborateurs

Tous les collaborateurs sont régulièrement formés à la protection des données et à la cybersécurité, et leurs connaissances testées.

Depuis octobre 2024, des campagnes de sensibilisation mensuelles sont lancées par le RSSI, et régulièrement appuyées par les directeurs et le Directeur Général, rappelant leur caractère obligatoire.

La plateforme utilisée propose des modules de sensibilisation d'une durée maximum de 15 minutes par mois. La présentation est ludique et comporte des quizz et des challenges. Les progrès sont récompensés et génèrent un niveau global par équipe, créant ainsi une émulation parmi les collaborateurs.

Cette plateforme permet également de lancer des campagnes de phishing. Trois campagnes ont été réalisées sur l'année 2025, suivies chacune d'un retour d'expérience individualisé.

Risques opérationnels

La définition du risque opérationnel retenue par Crédit Logement correspond à la définition réglementaire, à savoir : « le risque de perte financière du fait de l'inadéquation ou de la défaillance des processus internes, du personnel ou des systèmes internes, ou d'évènements extérieurs, y compris de faible probabilité d'occurrence mais à fort risque de perte ».

Il couvre également le risque de sanction judiciaire, administrative, disciplinaire ou d'atteinte à la réputation qui naît du non-respect des dispositions législatives ou réglementaires, professionnelles et déontologiques.

Ce risque opérationnel est classifié et suivi selon la nomenclature des sept familles d'évènements de risques opérationnels retenues par la réglementation prudentielle.

Ces 7 catégories de risques sont déclinées en 16 familles parmi lesquelles figurent, notamment, le risque de fraude, le risque de sécurité informatique, le risque déontologique, le risque juridique, le risque de communication (incluant le risque d'image), et le risque humain.

Stratégie ESG

En 2025, Crédit Logement a réalisé des avancées significatives, tant en termes de gouvernance, d'intégration des risques ESG à la surveillance des risques de l'entreprise, de communication et d'engagement.

La stratégie de Crédit Logement s'appuie désormais sur des objectifs chiffrés, facilitant leur traduction opérationnelle et le pilotage des actions concrètes à horizon 2026, tel que la limite opérationnelle sur le ratio « part des DPE F et G sans travaux » fixée à 13% pendant 4 trimestres consécutifs. Ces objectifs sont intégrés de manière cohérente dans sa politique d'octroi.

Gouvernance

- Mise en place d'un cadre de gestion intégrée des risques.
- Revue de la méthodologie d'identification et d'évaluation des risques avec l'ajout du risque ESG.
- Mise en place d'un cadre d'appétit au risque couvrant l'ensemble des risques de niveau 1 auxquels Crédit Logement est exposé.
- Intégration d'un indicateur composite sur le risque de cybersécurité.
- Présentation du cadre d'appétit au risque au Conseil d'Administration en avril 2025 et validation.

Intégration des risques ESG à la surveillance des risques de l'entreprise

- Suivi trimestriel des risques climatiques et environnementaux dans les comités dédiés au suivi des risques présidés par la Direction Générale.
- Poursuite des travaux liés à la RSE, malgré la sortie du périmètre CSRD suite à la directive Omnibus (relèvement du seuil d'effectif de 250 à 1000 salariés et du Chiffre d'Affaires de 50M€ à 450M€). En attente d'un nouveau cadre réglementaire applicable aux entreprises désormais hors scope.

Communication

- Enrichissement de la base d'indicateurs avec l'antériorité nécessaire à la communication des indicateurs.
- Raccourcissement des délais de publication du rapport de durabilité en français et en anglais.
- Contribution « systématisée » aux demandes des parties prenantes.
- Poursuite des actions de sensibilisation et de communication : sur son site internet, sur les réseaux sociaux et en interne auprès des collaborateurs.
- Poursuite des échanges avec les investisseurs et agences de notation (ESG et risque de crédit).

Engagement

- Poursuite du travail initié avec ses partenaires sur l'intégration des « données vertes » afin d'avoir une cartographie des performances énergétiques des biens dont Crédit Logement a cautionné le financement.
- Contribution au développement de nouvelles offres vertes en collaboration avec ses partenaires bancaires.
- Développement des outils tels que CL.Estim pour intégrer pleinement les risques climatiques et environnementaux.
- Poursuite de l'engagement de Crédit Logement avec des actions solidaires.

Politique de placement et d'investissement responsable

La politique d'investissement très sécurisée de Crédit Logement vise à privilégier des contreparties des pays « core zone euro » autorisées selon des critères stricts qui ont intégré les risques ESG et ne sont pas soumises à controverses en matière de réglementation.

Des critères ESG pour les placements indirects tels que les OPCVM sont pris en compte et notamment la classification SFDR.

La politique de placements de Crédit Logement a intégré, sur validation du Conseil d'Administration de juin 2022, des premiers critères afin de converger vers une politique de placement responsable.

L'entreprise se limite en effet pour ses placements directs à des comptes à terme souscrits auprès des banques françaises ou à des obligations « core zone euro » (pays GIIPS exclus) qui respectent des critères strictement définis.

Au 31 décembre 2025, 80,08 % de l'exposition au défaut de son portefeuille de placements concernait une contrepartie française, tandis que 19,85 % relevaient d'une contrepartie de la « core zone euro ».

Répartition Géographique de l'Exposition au Défaut du portefeuille de Placements

Contrepartie	2024	2025
France*	86,62 %	80,08 %
Zone Euro	13,35 %	19,85 %
Hors Zone Euro**	0,03 %	0,07 %

* GP et RE / ** CH, NC et PF

La stratégie de gestion des risques financiers est proposée par la Direction Générale et validée par le Conseil d'Administration après avis du Comité de Trésorerie et de gestion des risques de taux global et de liquidité. Le Comité de Trésorerie trimestriel est composé de représentants des actionnaires, de la Direction Générale, de la Direction des Finances et de la Direction de la Conformité et de la Gestion des Risques. Au niveau de l'organe exécutif,

un Comité d'investissement présidé par la Direction Générale se réunit mensuellement pour piloter la gestion opérationnelle et contrôler la mise en place de la stratégie par la Direction des Finances.

La stratégie validée n'autorise pas Crédit Logement à investir dans des titres « corporate » et ne permet des investissements que dans des titres d'États ou agences, banques et Établissements Financiers (dont les assureurs), régions, Epic (Établissement Public à caractère Industriel et Commercial), avec des critères de notation financière et de maturité.

Au 31 décembre 2025, 77,55 % de son exposition au défaut concernait une contrepartie de type établissement financier. Par ailleurs, 18,93 % étaient exposés au souverain ou quasi souverain, en baisse par rapport à 2024. Les 3,52 % restants correspondaient à des investissements en OPCVM présentant un SRRI inférieur ou égal à 2.

Répartition sectorielle de l'Exposition au Défaut du portefeuille de placements

Type	2024	2025
Bancaire	74,88 %	77,55%
Souverain/Quasi souverain/ Epic	23,19 %	18,92%
OPCVM	1,93 %	3,52%

Crédit Logement n'investit pas dans les zones de conflit, ni dans les entreprises ayant recours au travail d'enfants ou auprès de tout autre acteur économique qui ne respecterait pas les droits de l'homme.

Ces contreparties sont donc pour partie contrôlées directement ou indirectement par l'État, ou supervisées par des réglementations qui se mettent en place. Ainsi, cela exclut du périmètre autorisé tous les émetteurs ayant un risque ESG plus significatif.

Répartition des investissements En 2025

En 2025, 87,76 % des contreparties de Crédit Logement ont une note supérieure ou égale à CIS-3 (selon Moody's : « Un score CIS-3 indique que les risques ESG ont un impact limité sur la notation actuelle [...] »), contre 86,7 % en 2024, représentant 94,39% des encours de la trésorerie par rapport à 90,1% en 2024.

Crédit Logement a également commencé à investir dans des green bonds tout en restant vigilant à ne pas favoriser le greenwashing.

Au 31/12/2025, 77,78 % de ses placements investis dans des OPCVM sont labellisés ISR (Investissement Socialement Responsable), label créé par le ministère de l'Économie et des Finances français.

Crédit Logement compte 88,89 % d'OPCVM répondant à l'article 8 du règlement européen SFDR (en légère augmentation par rapport à 2024).

2025	% LABEL ISR	% NON LABELLISÉS	% ART 8/9
En volume	77,78%	22,22%	88,89%
En valeur	72,34%	27,66%	78,45%



B11. CONDAMNATIONS ET AMENDES POUR CORRUPTION

Crédit Logement n'a fait l'objet d'aucune condamnation, sanction administrative ou amende liée à des faits de corruption ou de versement de pots de vin sur l'exercice concerné.

L'entreprise opère dans un cadre réglementaire strict, notamment au regard de ses activités financières, et applique des politiques robustes de conformité, de prévention des conflits d'intérêts et de lutte contre la corruption.

Des formations régulières sont dispensées aux collaborateurs, et des dispositifs d'alerte interne permettent de prévenir tout risque en la matière.

C8. REVENUS DE CERTAINS SECTEURS ET EXCLUSION DES INDICES DE RÉFÉRENCE DE L'UE

Le modèle d'affaires de Crédit Logement repose sur des activités financières réglementées, centrées sur la gestion du risque et la conformité. L'entreprise applique des politiques strictes en matière de gouvernance, d'intégrité et de prévention des risques ESG.

Aucun revenu n'est actuellement généré par des activités controversées et la politique d'investissement exclut durablement les secteurs des combustibles fossiles, du tabac, de l'armement, des jeux d'argent, de la production de produits chimiques ainsi que tout autre secteur généralement exclu par les indices européens.

Crédit Logement inscrit sa stratégie dans les objectifs de l'Accord de Paris visant à limiter le réchauffement climatique bien en deçà de 2 °C, et si possible à 1,5 °C, en intégrant progressivement les enjeux climatiques dans sa gouvernance, sa gestion des risques et ses décisions opérationnelles.

Compte tenu de son modèle d'affaires, l'empreinte carbone directe de Crédit Logement est structurellement limitée. Les émissions de gaz à effet de serre relèvent principalement des scopes 1 et 2 (consommations énergétiques des bâtiments et déplacements professionnels) ainsi que, de manière indirecte, du scope 3 lié aux activités de services.

Dans ce contexte, l'alignement avec l'Accord de Paris repose prioritairement sur :

- ⦿ **la maîtrise et la réduction progressive de ses émissions directes, notamment via l'optimisation des consommations énergétiques, la sobriété des usages et la sensibilisation des collaborateurs ;**
- ⦿ **la prise en compte des risques climatiques dans le cadre global de gestion des risques, en cohérence avec les attentes réglementaires applicables au secteur financier ;**
- ⦿ **l'exclusion durable des activités les plus émettrices et controversées, afin de limiter l'exposition aux risques de transition et aux risques réputationnels à long terme ;**
- ⦿ **une contribution indirecte à la transition du secteur immobilier, via son rôle dans le financement du logement, en cohérence avec les trajectoires de transition énergétique portées au niveau national.**

Crédit Logement n'a pas, à ce stade, défini de trajectoire chiffrée de réduction des émissions alignée sur une méthodologie scientifique (type SBTi), compte tenu de la nature de ses activités et de la matérialité limitée de ses émissions directes. Néanmoins, l'entreprise veille à l'amélioration continue de ses pratiques et à la montée en maturité de son dispositif climat, dans une perspective d'alignement progressif avec les objectifs climatiques.

C9. TAUX DE DIVERSITÉ HOMMES-FEMMES AU SEIN DE L'ORGANE DE GOUVERNANCE

Crédit Logement veille à assurer une représentation équilibrée des femmes et des hommes au sein de son organe de gouvernance, en cohérence avec les principes de diversité et d'égalité professionnelle.

Au 31 décembre 2025, la proportion de femmes parmi les membres du Comité de Direction s'élève à 50%, soit 5 femmes et 5 hommes au sein du Comité de Direction. Cet indicateur s'inscrit dans la démarche continue de l'entreprise visant à renforcer la présence féminine dans les postes à plus haut niveau de responsabilité, conformément aux objectifs fixés par la réglementation et à la volonté de promouvoir une gouvernance plus inclusive.

creditlogement.fr

